

LE PIONNIER DU VERCORS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES
PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS



Hiver en Vercors.

— N° 54 —
nouvelle série

AVRIL 1986
TRIMESTRIEL



Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique
par décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

Siège Social : PONT-EN-ROYANS (Isère)

Siège administratif :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



Eugène CHAVANT dit CLÉMENT

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors

Compagnon de la Libération

PRESIDENT-FONDATEUR

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet,

Commissaire de la République de l'Isère

M. le Préfet,

Commissaire de la République de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)

Eugène SAMUEL (Jacques)

Le Chef de Corps du 6^e B.C.A.

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Paul BRISAC

PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES :

Abel DEMEURE

Georges RAVINET

PRESIDENT NATIONAL :

Colonel Louis BOUCHIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Albert DARIER

« La différence entre un Combattant et
un Combattant Volontaire, c'est que le
Combattant Volontaire ne se démobilise
jamais. »

Maréchal KENIG.

COMITÉ DE RÉDACTION

Le Président National
Le Directeur de Publication
Antelme CROIBIER-MUSCAT
Lucien DASPRES
Paul JANSEN

SOMMAIRE N° 54 - Nouvelle série

Vie des Sections	2
C. A. du 25 janvier	5
Assemblée générale	6
Rapport moral	7
Rapport financier	9
Activités	11
Pavé de l'Ours	12
Fait de conscience	14
Le Franc-tireur	16
Le saviez-vous ?	18
Livres	20
Poème	21
Carte du combattant	22
Courrier - Distinctions	23
Dons - Soutien	24
Joies et peines	25

PHOTO-RÉTRO

A VASSIEUX



Dixième anniversaire du Vercors.

VIE DES SECTIONS

AUTRANS - MÉAUDRE

Assemblée générale de la section du 14 décembre 1985

Notre camarade Ferdinand Fayollat ouvre la séance.

Hommage est rendu à notre regretté président et ami Maurice Repellin, récemment décédé.

Une minute de silence est observée.

L'assemblée générale renouvelle ses très sincères et fraternelles condoléances à Mme Repellin, à ses enfants et à toute sa famille. Elle formule des souhaits de prompt rétablissement à Mme Maurice Repellin renversée il y a peu de jours par une voiture, en espérant la voir très rapidement reprendre sa place parmi nous.

L'assemblée générale remercie le Président, Colonel Louis Bouchier, l'association, les sections, tous les camarades Pionniers, anciens du Vercors, anciens combattants, représentants de diverses associations ; tous venus partager notre peine avec la population d'Autrans, ce 16 novembre, pour le départ de notre Président.

Présents à la réunion : Mme Jeanne Jarrand, Mme Renée Barnier, M. Ferdinand Fayollat, M. Robert Séchi, M. Paul Comtet, M. Alphonse Riband, M. E. Imbert-Bouchard, M. Fernand Buisson, M. André Faure, M. André Arnaud.

Représentés : Landau G., Garavaglia L., Fridman, Bordenave A., Bourne-Chastel R., Dufour R., Bourgeois D., Weyland R., Chemin H., Semidei Ch., Audemard R., Astégiano H., Condamin C., Orion G., Sourcis M., Débono, Ferrari R., Belgy R., Fayollat M., De Haro F., Guiboud-Ribaud J., Vincent-Martin L., Fanjas M., Guigue G., Coing-Boyat A., Folloni N., Vacher M., Repellin P., Vve Blanc-Paque M., Vve Eymard, Mme Vve Repellin Maurice excusée.

Sans réponse à la convocation (trop tardivement expédiée) : dix.

Après proposition et élection, composition du bureau :

Président : André Arnaud ; *Vice-président délégué* : Ferdinand Fayollat ; *Vice-président délégué des camps et des camarades isolés* : Robert Séchi ; *Délégué Méaudre* : Marcel Fanjas ; *Délégué Grenoble* : Alphonse Riband ; *Trésorier* : Jeanne Jarrand ; *Secrétaire* : Nello Folloni.

Allocution du Président.

Je remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle vient de me témoigner. Je ferai l'impossible pour poursuivre l'action entreprise par notre regretté camarade Maurice Repellin, dans le même état d'esprit « Vercors de nos villages », et pour honorer la mémoire de tant de nos camarades bien trop tôt disparus.

Tout doit être mis en œuvre pour la renaissance et la continuation de l'entente fraternelle entre anciens.

Pour cela, nous devons réunir autour de nous, dans notre section, aux Pionniers du Vercors, tous les camarades d'Autrans, de Méaudre qui, par négligence, ne participent pas ou ne participent plus.

Ils doivent savoir que leurs mérites, leur qualité d'« Anciens du Vercors » constituent un droit d'appartenance à notre association.

Il en est de même pour tous nos camarades anciens maquisards C1, C3, C5, dont certains isolés doivent également savoir qu'ils sont toujours les bienvenus comme en 43-44, au sein de la section. Leur place est parmi nous.

Un effort particulier doit également être fait auprès des familles de tous nos chers disparus. Elles doivent savoir que pour mieux entretenir et transmettre la mémoire et le souvenir de tous ceux qui nous ont quittés, leur présence parmi nous s'impose.

A cet effet, nous pensons faire remettre pour Noël un colis aux trois personnes les plus âgées de notre section.

Nous devons également poursuivre l'action entreprise en faveur d'une certaine cohésion, entre les anciens du Vercors, pour une entente et une réelle fraternité entre nos deux associations.

Proposition du Président à l'assemblée.

1° Que la section Pionniers d'Autrans prenne l'appellation : *Section des Pionniers du Vercors Autrans-Méaudre*.

2° D'élire Président d'honneur de notre section, comme vient de le faire récemment le C3, notre camarade, notre très dévoué, un des plus anciens résistant du secteur : M. Léon Vincent-Martin.

Accepté à l'unanimité.

Prochaine réunion.

Enfin, pour la prochaine assemblée générale, nous envisageons de la faire le dimanche 22 juin 1986, à 9 h 30 - jour de la réunion annuelle du C3, C1, C5 -, ainsi que la plupart d'entre nous, anciens d'Autrans et de Méaudre.

Cette date permettant un plus vaste regroupement et la coordination de l'entente de la parfaite symbiose « Autrans-Méaudre » et des camps zone nord C1, C3, C5.

Pour vous tous, chers camarades et amis, à très bientôt. Joyeux Noël, meilleurs vœux de santé, d'amitié et de fraternité.

Le Président : André Arnaud.

GRENOBLE ET BANLIEUE

Assemblée générale du 11 janvier 1986

L'assemblée générale a eu lieu à nouveau à Fontaine, salle Jean-Jaurès, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité que nous remercions vivement.

Après les vœux du Président au nom du Bureau de la section, il présente les excuses de ceux qui, par suite de maladie ou d'éloignement, n'ont pu se joindre à nous : Louis Allemand, Robert Rupage, Roger Chalvin, Lieutenant-colonel Gardent, Georges Chardonnet, Joseph Trinidad, Gaston Buchholtzer, Colonel Pierre Tanant, Fernand Joubert, Henri Cocat.

Le secrétaire donne le compte rendu de l'activité de la section pour sa participation ou représentation aux diverses cérémonies de l'année écoulée.

C'est ensuite au trésorier de présenter ses comptes où, malgré l'achat d'un drapeau, les finances restent bonnes.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Un appel de candidature pour le bureau n'a aucun écho parmi les présents.

Sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, notre camarade Jean Bocoz, 87 ans, le Bureau sortant est reconduit dans sa totalité à l'unanimité pour 1986.

Le Bureau reprend sa place et la séance continue.

Des suggestions sont demandées pour le voyage annuel de la section, un jour ou deux jours. Pas de décision sur un choix déterminé, mais soyez rassurés, le voyage aura lieu ; votre bureau travaille déjà dessus, la date en sera le 22 juin ou le 21 et 22 juin, alors notez-le.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée.

Notre camarade Hofman nous projette une bonne série de diapos sur les cérémonies et rassemblements des Pionniers. C'est ensuite notre ami Lamarca qui nous présente son film sur notre voyage en Italie le 23 juin et sur le quarantième anniversaire des combats de Maurienne, présidé par le Général Le Ray, le 29 juin. Pionniers et amis furent enchantés, nous les remercions tous deux très vivement.

Un entracte pour l'installation des tables et tirage des rois, afin que les personnes qui ne peuvent rester pour la soirée participent à la fête.

Après ce substantiel acompte, loto, pour étayer notre voyage. Cet effort intellectuel éprouvant... un lunch et quel lunch ! préparé par nos maîtres rôtisseurs habituels, renforcés par notre camarade Grassi toujours dévoué pour participer activement à nos assemblées, et il vient d'Annecy, malgré sa modestie, un triple ban, et un grand bravo à tous. Que ceux qui se trouvent toujours une excuse pour ne pas venir à notre assemblée réfléchissent, l'un vient d'Annecy et notre ami Cécchetti vient de La Voulte, alors...

Un pousse-café généreusement offert par notre camarade Honoré facilite la digestion, reprise du loto jusqu'à une heure correcte pour des gens sérieux.

Que tous les participants conservent un très bon souvenir de cette réunion amicale annuelle, c'est le vœu le plus cher que votre bureau puisse formuler.

Dons à la section.

5 F : Regord Jean ; 10 F : Facchinetti Edouard ; 20 F : Métral Charles ; 30 F : Rossetti Gaston ; 40 F : Magnat Louis, Abassetti Armand, Messori Mattéo, Bellot Pierre, Cécchetti Pierre, Bresson Henri, Lambert Gustave, Cecatto Mirco, Trinidad Joseph, Rupage Robert, Brun Marcel, Borel Huguette, Cattaneo Sauto, Chaumaz Joseph, Rey Aimé, Sarraillon René, Julien Henri, Buchholtzer Gaston, Margaron Gaston ; 50 F : Mme Di Maria Berthe, Grassi Joseph ; 60 F : Montabon Alfred ; 70 F : Guichard Maurice ; 90 F : anonyme ; 140 F : Lamarca Vincent.

LYON

Le Président Pierre Rangheard et Louis Merriaux, accompagnés de leurs épouses, ont assisté à la mairie de Mions (Rhône) à la petite cérémonie qui avait lieu en l'honneur de quatre jeunes élèves de la commune, lauréats du Concours de la Résistance. Après les allocutions de MM. Miachon, Maire, Thélen, du Comité Directeur de la F.N.D.I.R.P. et Mottier, de l'A.N.A.C.R., les lauréats, vivement félicités, recevaient des ouvrages sur la Résistance et la cérémonie se terminait autour d'une table garnie de boissons et de petits gâteaux.

Assemblée générale de la section.

Elle s'est tenue le 19 février 1986. La séance est ouverte à 15 h 30.

Etaient présents : Mme Darlet, MM. Morel-Journal, Moine, Rambaudi, Desthieux, Roussel, Renn, Merriaux, Bernard, Gagnol, Dussert, Favier, Rollet, Grosset P., Grosset A., Crosaz, Rangheard, Costet, Michaud, Dumas.

Etaient excusés : Mme Vve Alberto, MM. Bidon, Nal, Perrier, Barry, Badard, Oudot.

Le Président Rangheard ouvre la séance en remerciant les Pionniers venus nombreux (20 présents et 7 excusés sur 32 adhérents). Il présente ses vœux à tous ainsi qu'à leurs familles. Il demande une minute de silence et de recueillement pour honorer la mémoire de nos camarades disparus.

Il passe la parole à Dumas qui donne lecture du P.V. de notre dernière assemblée générale du 22 février 1985. Celui-ci, mis aux voix, est accepté à l'unanimité. Dumas présente le bilan financier qui est également accepté. Il rappelle à tous le nouveau montant de la cotisation. La section de Lyon compte deux nouveaux adhérents : Mme Balme-Roure, sœur du lieutenant Roure tué aux Barraques et notre ami Gagnol, présent ce jour, ancien du C5 de Méaudre et du C6 de Vassieux.

Rangheard fait ensuite état des nombreuses manifestations auxquelles il a assisté en 1985 et donne le calendrier de ces 25 manifestations. Il insiste sur le fait de désigner un porte-drapeau officiel, car le plus souvent, il doit lui-même en assurer les fonctions. En ce qui concerne l'organisation de la « Journée nationale de la Résistance », Renn précise qu'à la dernière réunion, il a été prévu de désigner deux représentants de chaque organisation pour la préparation et la distribution des paniers-repas.

Notre participation aux frais de fonctionnement de la « Maison du Combattant de Lyon » fixée à 100 F par an est maintenue.

Sur la proposition de notre ami P. Grosset, un restaurant des Dombes, à Saint-André-le-Bouchoux est retenu pour notre sortie annuelle fixée au mardi 22 avril.

Rangheard rappelle le calendrier 1986 des cérémonies officielles parues dans le n° 53 de janvier du « Pionnier » et en particulier l'assemblée générale du 4 mai à Romans. Il demande ensuite des volontaires pour le renouvellement du Bureau. A défaut de candidatures, le Bureau actuel est maintenu. La séance est levée à 17 h 30.

Le secrétaire : Dumas.

VALENCE

Tirage des rois.

S'étaient excusés : MM. De Saint-Prix, Marty, Planel, Chauvin Maurice, Sublet, Mme Gélas, Marce, Robert, Bellon, tous pour raisons de santé.

Dans la salle mise à notre disposition par M. le Maire d'Alixan, et ceci grâce aux efforts de notre dévoué et sympathique camarade Elie Odeyer qui n'a pas ménagé sa peine pour que cette journée du 10 janvier soit une réussite. Qu'il en soit remercié au nom de tous.

Une soixantaine de Pionniers et leurs épouses se sont donc retrouvés dans une chaude ambiance pour fêter les rois.

Après l'allocution du Président Coulet qui remercia les membres présents ainsi que leurs épouses, et nous présenta ses meilleurs vœux pour 1986, tout en nous incitant à toujours bien garder intact l'esprit de la Résistance. Une minute de silence fut observée debout en souvenir de nos camarades décédés.

Puis les pognes furent découpées, les verres se remplirent et se vidèrent ; les rois et les reines se congratulèrent.

Le rosé et la clairette aidant, l'ambiance monta très vite et il fallut éteindre le poêle à mazout malgré la fraîcheur extérieure.

Au gré de ses 80 ans, notre ami Julien, dit « Pipo », nous interpréta des chansons rétros que reprit en chœur toute l'assistance.

Le Président souhaite que nous soyons aussi nombreux l'année prochaine, et la petite fête qui avait duré trois heures se termina par les embrassades des au revoir et chacun regagna son chez-soi.

● Notre camarade Max Biossat a eu la douleur de perdre son beau-père, M. Valentin Rolland, le 15 janvier 1986.

● Le 11 janvier 1986, Nicole, fille de notre camarade Sulet de Privas, a épousé M. Christian Bourgeat.

VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-JULLIEN-EN-VERCORS SAINT-MARTIN-EN-VERCORS

● A l'occasion de leur première retraite du combattant, nos camarades Gaston Pfeiffer et André Ravix ont fait un don à la section de 200 F chacun. Au mariage Audy-Roux-Fouillet, a été versée la somme de 170 F.

Nous avons reçu, en outre, les dons suivants :

10 F : Gaillard R., Bordenet M. ; 20 F : Rimet G., Callet

J., Pinat N., Mme Noaro D. ; 40 F : Chabert H., Bernard R., Lamoure J., Lhotelain G., Orcet J.-M. ; 50 F : Mme Sébastiani M. ; 60 F : Mme Arnaud M., Perriard A. et J. ; 100 F : Glénat G.

La section remercie bien vivement les généreux donateurs.

● Lundi 3 février, une délégation de l'U.M.A.C. et des Pionniers de Villard s'est rendue à Rencurel pour une réunion amicale au Familial Hôtel. On a tiré les rois et encaissé les cotisations. La majorité des Anciens Combattants et des Pionniers de Rencurel étaient présents, et tous ont été heureux de se retrouver autour du « pot de l'amitié ».

● Les cotisations de Saint-Martin et Saint-Julien ont été encaissées par Alfred Roche et Marcel Repellin. Nous espérons rencontrer prochainement nos amis de la Drôme.

● Le 24 janvier, c'est avec tristesse que de nombreux Pionniers ont accompagné notre ami Léon Dodot à sa dernière demeure. Léon avait participé à la mise en place du camp de Corrençon, puis avait rejoint Saint-Agnan et La Rivière. Nous présentons à sa famille nos bien sincères condoléances.

● Nous avons appris le mariage d'Annie, fille de M. et Mme Roux-Fouillet de Villard-de-Lans avec Jean-Michel Audy, ainsi que l'arrivée d'un petit-fils, Maxime. Félicitations à la famille.

Dans le prochain numéro :

– Les souvenirs d'un maquisard yankee

par Nyle W. Jones Jr
Lieutenant-Colonel de la Royal Air Force

– Autrans dans la clandestinité

Cérémonie intime

Dimanche 15 juin 1986

Quarante-deuxième anniversaire des combats de Saint-Nizier-du-Moucherotte

Conseil d'administration du samedi 25 janvier 1986

Présents : L. Bouchier, Tony Gervasoni, M. Dentella, Max Traversaz, P. Marmoud, L. Daspres, E. Chabert, P. Bellot, J. Blanchard, R. Béguin, P. Fustinoni, R. Seyve, E. Hofman, J. Chaumaz, M. Brun, P. Rangheard, G. Buchholtzer, A. Arnaud, R. Séchi, A. Riband, A. Darier, G. François, H. Valette, A. Croibier-Muscat, H. Cloître, F. Rossetti, A. Guillot-Patrique, G. Lhotelain, G. Lombard, J. Mout, G. Mayousse, E. Arribert-Narce.

Excusés : M. Coulet, D^r H. Victor, L. François, J. Pérazio, E. Trivéro, P. Jansen, R. Pupin, A. Galvin, G. Féreyre, F. Dumas, Mme Y. Berthet, G. Micoud, A. Petit, F. Fayollat, M. Fanjas, L. Repellin, R. Guérin.

La séance est ouverte à 14 heures par le Président L. Bouchier qui fait d'abord observer une minute de silence à la mémoire des camarades récemment décédés : Abel Demeure, Président honoraire ; Maurice Repellin, Président de la section d'Autrans ; Charles Jourdan ; Léon Dodos ; Georges Torchin ; Gabriel Servonnet ; Noël Jullien ; André Vincent-Beaume ; Paul Blanc.

Il présente ensuite notre camarade André Arnaud, nouveau Président de la section Autrans-Méaudre.

P. V. de la réunion du Conseil du 12 octobre 1986. – Adopté.

Finances. – Le trésorier présente le bilan financier de l'année 1985 (inclus dans ce numéro) qui révèle une trésorerie saine. En fonction des disponibilités, plusieurs dépenses vont être proposées et adoptées au cours de la séance, dont on trouvera le détail par ailleurs.

En prévision de la disparition du secrétaire, le trésorier propose de tenir en réserve une somme de 50 000 F.

Assemblée générale du 4 mai 1986. – Le Conseil met au point l'organisation de l'assemblée générale qui se tiendra à Romans. La partie matérielle est en charge de la section locale. Le lieu du repas est modifié. Il sera pris au restaurant "Tahiti" à Romans, au lieu de Bourg-de-Péage. Tous les points de l'organisation et les directives sont repris dans le présent numéro.

Le Conseil établit la liste des invitations à adresser à partir du 17 mars.

Bulletin "Le Pionnier du Vercors". – La situation financière du bulletin est évoquée par le directeur de la publication. Le Conseil estime, comme il l'a déjà décidé précédemment, que le bulletin doit rester dans sa forme et son importance actuelles, une rallonge financière étant toujours ajoutée en fin d'année suivant le besoin. Cependant, la question de la publicité devient préoccupante. Les tarifs n'ayant jamais été rajustés, il ne semble guère possible de les doubler ou tripler actuellement. L'aspect de cette publicité est beaucoup plus amical que commercial. Le Conseil décide donc de la supprimer purement et simplement. Les annonceurs seront prévenus en temps utile et seront sollicités pour poursuivre leur aide s'ils le désirent par des dons, notre Association étant reconnue d'utilité publique.

Musée de Vassieux. – Lecture est donnée au Conseil de la lettre adressée par le Président au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants pour exposer la position de l'Association sur cette question et afin que notre Ministre de tutelle possède dans le dossier un document écrit. Il est daté du 15 octobre 1985, et tient compte de la situation à cette date.

Informatique. – Faisant suite à la dernière réunion, le Conseil prend connaissance du projet de transfert du fichier sur ordinateur. Malgré quelques réticences et mises en garde, le projet est adopté à la majorité. La dépense sera de l'ordre de 60 000 F.

Travaux à Vassieux. – Divers travaux sont envisagés à la Nécropole de Vassieux, tels que caniveau, murette de soutènement, talutage sur le pourtour du parking, aménagement du virage de l'entrée sur la route de Lachau, auvent. Ces travaux seront exécutés en vue de la prochaine saison pour un montant approximatif de 70 000 F.

En ce qui concerne la Salle du Souvenir, le remplacement des appareils de l'audio-visuel est adopté. Tenant compte d'une amélioration du fonctionnement, la dépense sera de l'ordre de 60 000 F.

Pour mettre un terme à des appréciations plus ou moins malveillantes, le Président Bouchier rappelle au Conseil les décisions qui ont été prises à l'unanimité à la réunion du 12 février 1983 – compte rendu paru dans le bulletin n° 42, mars 1983 – fixant les conditions de la permanence à la Salle du Souvenir.

Grotte de la Luire. – La question était à l'ordre du jour, mais en l'absence de G. Féreyre et P. Jansen, la discussion en est reportée.

Activités. – Les principales activités du trimestre écoulé sont relatées dans le numéro 53 de janvier.

Le 16 janvier, P. Jansen représentait l'Association à la réunion de la Commission Historique Nationale à Paris.

Parmi les activités à venir, il est noté : la cérémonie d'anniversaire de la mort de Clément Chavant à Grenoble, le 26 janvier, où le Président sera représenté par M. Dentella ; la cérémonie en hommage aux Combattants de l'Armée des Alpes en 1940, le 26 janvier à Grenoble (Président représenté par L. Daspres) ; la remise de fourragères au 6^e B.C.A. à Mallevial le 29 janvier (Président représenté par C. Métral) ; cérémonie des Anciens d'Auschwitz à Grenoble le 2 février (Président représenté par M. Dentella).

Enfin, le 24 mai, le Président national se rendra à Vassieux pour la cérémonie prévue par l'Amicale des Anciens du 5^e Cuirassiers, ainsi que le 15 juin pour la visite d'une société de musique de Bavière jumelée avec la société de musique de Peyrins dans la Drôme.

Travaux sur stèles et monuments. – Ces travaux de rénovation ont déjà été commencés à la Luire et Vassieux. Ils seront poursuivis dès le printemps sur l'ensemble du Vercors.

Le secrétaire fait part de la visite à Vassieux de M. Certain, Adjoint au Directeur de l'Office des Anciens Combattants à Lyon, qui a eu lieu le 16 octobre et concernant l'amélioration de la signalisation des cimetières. Il a été envisagé également le remplacement des croix et plaques de la Nécropole.

L'entreprise chargée de l'entretien du Cimetière de Saint-Nizier n'ayant pas donné satisfaction, son contrat ne sera pas renouvelé. C'est notre camarade G. Dépéto qui a accepté de s'en charger.

QUESTIONS DIVERSES.

Concours de boules. – Comme précédemment annoncé, il sera organisé par la section de Saint-Jean-en-Royans, le dimanche 7 septembre 1986 à Bouvante. Les directives et conditions d'inscription paraîtront dans le bulletin de juillet, donc transmises au siège avant le 1^{er} juin.

Nouvelles adhésions. – Le Conseil entérine les adhésions de : Albert Fie, Robert Roissard, Paul Bernard, André Grimaud, Edmond Sabatier, Mme Alice Salomon.

Escadron Vercors. – Dans l'éventualité de la disparition de l'Escadron de transport qui porte le nom du "Vercors", le Président a adressé une lettre au Ministre de la Défense pour affecter ce nom à une autre unité. La réponse du Ministre indique : "...Ce sujet va être étudié avec attention. Vous serez informé des suites qui pourront être réservées à votre demande..."

Colloque sur les maquis. – Le document qui donne l'ensemble des rapports entendus à ce colloque est paru. Les Pionniers qui le désirent peuvent l'obtenir contre la somme de 50 F. S'adresser au siège.

Ouvrage "Grasse-en-Vercors". – Georges Martin, Pionnier de la section de Monestier-de-Clermont, réédite son ouvrage. Pour se le procurer, lui écrire en adressant un chèque de 80 F : 21, rue Duployé, 38100 Grenoble.

Travaux au siège. – Le Conseil adopte la réalisation des travaux de peinture au siège pour la somme de 15 000 F.

Film sur le Vercors. – Un film tourné en 1972 et qui n'était pas sorti à ce jour, va être présenté dans un festival à Grenoble en février. Le Président national a été invité à le visionner à Villard-de-Lans avec quelques camarades de la section locale. Devant l'expression purement caricaturale et fautive de l'histoire racontée dans ce film, qui peut porter préjudice à notre maquis, le Président Bouchier a adressé une protestation écrite et demandé la possibilité d'une intervention avant la projection pour mettre en garde les spectateurs. Il demande à tous les Pionniers, dans le cas où ce film serait projeté dans le circuit commercial, d'être extrêmement vigilants. Son titre est "Le Franc-tireur". Les Vedettes en sont Philippe Léotard et Estella Blain.

Prochaine réunion. – Les prochaines réunions du Bureau national et du Conseil d'Administration sont fixées au samedi 12 avril 1986.

La séance est levée à 17 heures.

42^e Assemblée générale

Dimanche 4 mai 1986 à Romans

Notre Association tiendra sa 42^e Assemblée générale le dimanche 4 mai 1986, à Romans.

C'est donc la section de Romans-Bourg-de-Péage qui aura l'honneur et la charge de son organisation matérielle. Nul doute que les choses seront bien faites et qu'avec l'aide de la météo, nous aurons une grande et belle journée.

Rendez-vous. – La séance de travail aura lieu à la Maison des Syndicats de Romans, salle Charles Michels, place de la Mairie.

Les participants accompagnés éventuellement de leurs familles et amis y seront accueillis à partir de 8 heures. Les Pionniers, à jour de leur cotisation 1985, procéderont au vote jusqu'au début de la séance.

Assemblée. – La séance sera ouverte à **9 heures précises**, avec l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de la séance par le Président de la section de Romans-Bourg-de-Péage.
- Allocution du Maire de Romans.
- Allocution du Président National des Pionniers.
- Rapport moral - Discussion - Vote.
- Rapport financier - Discussion - Vote.
- Questions écrites.
- Résultats du vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil.
- Suspension de séance pour la réunion du Conseil d'Administration qui élira le nouveau Bureau National pour 1986.
- Reprise de la séance - Présentation à l'Assemblée du nouveau Bureau National.
- Fixation de la cotisation pour l'année 1987.
- Motion finale - Discussion - Vote.
- Intervention des invités.
- Fin de la séance de travail.

Questions écrites. – Tout membre de l'Association (actif ou participant), à la seule condition qu'il soit à jour de sa cotisation 1985, peut intervenir à l'assemblée générale par question écrite. Afin de les prévoir à l'ordre du jour, elles doivent parvenir au siège avant le 20 avril 1986.

Votes. – Seul le vote pour le renouvellement du tiers des membres élus est prévu à bulletins secrets. Les autres auront lieu à mains levées, après avoir entendu et discuté les rapports correspondants présentés.

Il existe trois façons de voter :

1. A l'Assemblée générale.

2. Par procuration, en remettant son pouvoir, après l'avoir rempli correctement, au Président de Section ou tout autre membre présent à l'Assemblée.

3. Par correspondance, en remplissant correctement le bulletin de vote, placé ensuite dans une enveloppe fermée sans inscription extérieure, adressée au siège dans une autre enveloppe portant à l'extérieur le nom de l'expéditeur et la mention " vote ".

Dépôt de gerbe. – Après la séance de travail, les participants se rassembleront derrière le Drapeau national et les fanions de Section pour se rendre en cortège au Monument de la Résistance de Romans où sera déposée la gerbe de l'Association.

Animation. – Pendant la séance de travail, les familles et amis des participants pourront visiter le Musée de la Chaussure et le Musée de la Résistance et de la Déportation de Romans.

Repas. – Le repas en commun de midi sera pris au restaurant " Tahiti ", hameau des Balmes, près de Romans.

MENU

*Ballottine de canard avec accompagnement
Saumon à la royale
Macédoine de légume et crevettes
Ravioles de Romans
Filet de Charollais sauce madère
Plateau de fromages
ou fromage blanc à la crème
Omelette norvégienne
Café
Vins blanc et rouge
(Réserve Côtes du Rhône)
Coupe de Saint-Péray*

Prix : 130 F tout compris

Les inscriptions au repas devront parvenir au siège à Grenoble avec leur montant **avant le 26 avril 1986**. Les retardataires ne pourront pas être certains d'être inscrits.

Election du Bureau National. – Le Conseil d'Administration qui procédera à l'élection du Bureau national 1986 réunira les membres élus, les Présidents de Section et les délégués de Section **présents**. Le vote pour l'élection du Président National est le seul prévu à bulletins secrets.

DIFFUSION EXCLUSIVE PAR L'ASSOCIATION

Livres :

Tu prendras les armes

par Albert Darier
Prix de l'Alpe 1974

Franco : 120 F

Vercors, premier maquis de France

par le lieutenant Stéphane (A. Valot)

Franco : 70 F

Cassette (2 x 30 mn) :

Vercors, maquis de France

Franco : 60 F

Commandes avec règlement au siège.

RAPPORT MORAL 1985

Après une année 1984 axée sur la commémoration du quarantième anniversaire de nos combats et de la création de notre association, on pouvait peut-être craindre un certain relâchement de nos activités, une mise au ralenti dans l'attente du...cinquantenaire. Mais on pouvait aussi espérer que ces manifestations exceptionnelles aient un résultat positif par un regain d'intérêt et une prise de conscience renouvelée des survivants, de la nécessité de resserrer les rangs au fur et à mesure qu'hélas ils s'éclaircissent par la disparition de trop nombreux camarades.

Je crois que nous pouvons manifester un optimisme raisonnable, au moins au niveau des activités, car l'année 1985 a vu notre Association conserver une présence incontestable. Vous avez pu le vérifier par le reflet qui en a été donné dans les numéros 50, 51, 52 et 53 du bulletin " Le Pionnier du Vercors ".

Je dirai, cependant, à propos des comptes rendus que vous y avez lus, et surtout des détails, des précisions et des noms que vous n'y avez pas trouvés, que la rédaction du bulletin ne peut les inventer et ne peut donc reproduire que ce qui lui est transmis par écrit par les sections, les responsables et les présents.

En ce qui concerne les cinq principales cérémonies commémoratives annuelles, nous avons eu en 1985 : le 29 janvier, l'anniversaire de la mort de notre Président " Clément " Chavant ; le 16 juin, la commémoration officielle de Saint-Nizier ; le 21 juillet, une cérémonie intime à Vassieux ; le 28 juillet, le Pas de l'Aiguille ; le 14 août, l'hommage aux Fusillés du Cours Berriat.

Si l'on n'a certes pas noté une affluence particulièrement remarquable ou comparable au quarantième anniversaire, il reste cependant que les Pionniers ont été présents, et il faut les remercier. Il ne faut pas oublier qu'ils sont très souvent sollicités au cours de l'année.

Depuis quelques temps déjà, le Conseil d'administration s'est posé la question de savoir si nous n'allions pas être obligés - ou s'il ne serait pas préférable - d'en arriver à rendre hommage à tous nos morts à l'occasion d'une cérémonie annuelle unique. Elle pourrait revêtir alors un caractère plus solennel, concentrant davantage les travaux d'organisation et les contraintes du calendrier. Il n'est cependant pas prouvé d'avance que cette formule donnerait satisfaction à tout le monde et que l'affluence serait plus nombreuse. Très probablement, certaines cérémonies continueraient à être organisées localement, mais en faisant pratiquement disparaître l'obligation morale d'y assister pour l'ensemble des Pionniers et réduisant, par conséquent, les occasions de rencontre.

Mais revenons à notre année 1985. Parmi les autres activités et les manifestations spécifiques à notre Association, il faut citer : l'inauguration d'une rue " Vercors " à Sausheim le 10 février ; l'inauguration d'une rue " Victor Marinucci " à Romans le 24 août ; le concours de boules à Pont-en-Royans le 1^{er} septembre ; la prise de commandement de l'Escadron " Vercors " à Toulouse le 13 septembre ; l'inauguration des places " Eugène Chavant " et " Abel Chabal " à Saint-Pierre-de-Chandieu le 15 septembre ; la cérémonie de La Rochette le 29 septembre.

Nous ferons une place à part à la date du 10 juillet, où notre Association a assisté au dépôt de gerbe du Président de la République à Valchevrière, en hommage aux morts de la compagnie Chabal, à l'occasion du passage du Tour de France dans la région.

Pour clore les activités relatives au quarantième anniversaire, nous avons pu, en surmontant les impératifs de leur emploi du temps, remettre aux personnalités les dernières Médailles d'Or : le 22 mars, à Grenoble, à M. le Préfet de l'Isère ; le 18 avril, à Paris, à M. le Ministre de la Défense et M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants ; à Saint-Laurent-de-Mure, le 30 novembre, à M. le Président de

l'Assemblée Nationale, ancien Président du Conseil Général de l'Isère.

L'Association a assisté aux cérémonies des Glières le 23 mars, de Damery le 19 octobre, des Anciens F.F.I. d'Epervain le 24 novembre.

Elle était présente à la réunion de la Commission Historique Nationale à Paris le 15 janvier ; à la remise des prix du Concours de la Résistance à Valence le 16 janvier.

Il faut noter encore dans les activités plusieurs accompagnements de cars sur le Plateau et des causeries-débats animés par des camarades. Enfin, notre Président National, très souvent sollicité, a pu répondre à de très nombreuses invitations des Préfectures de la Drôme et de l'Isère, ainsi que des Maires de Grenoble, Valence, Romans, Paris ou en se faisant représenter localement par les Vice-Présidents Nationaux.

L'Assemblée générale s'est tenue le 12 mai à Autrans. Son succès a été en grande partie l'œuvre du Président de la Section, notre regretté Maurice Repellin, décédé depuis, auquel nous devons rendre hommage pour le travail qu'il a effectué, bien que déjà très éprouvé par la maladie.

Le Bureau National et le Conseil d'Administration ont tenu leurs réunions de travail les 26 janvier, 20 avril, 12 mai, 21 mai et 12 octobre. Par les comptes rendus parus dans le bulletin, vous avez eu connaissance des questions étudiées et des problèmes parfois soulevés. Nous allons revenir sur les plus importants.

On notera, à propos de ces réunions, la moyenne satisfaisante des présences qui marque l'intérêt pris par les membres du Conseil au fonctionnement de l'Association. Il est souhaitable que cela continue dans ce sens. Peut-être pourrait-on espérer, en plus de la présence qui n'est pas suffisante en soi, une participation toujours plus active à la réflexion et à l'étude préliminaire des différentes questions proposées dans les ordres du jour, afin d'éviter des prises de position ou des décisions trop hâtivement prises et plus ou moins contestées par la suite. Il est de même étonnant de voir combien de questions sont posées sur des problèmes traités précédemment soit en réunions, soit dans le bulletin. On se rend très bien compte, dans cet ordre d'idées, que si le bulletin est lu très attentivement par le plus grand nombre, d'autres le feuilletent ou le parcourent " en diagonale ".

Au niveau de l'effectif de nos membres, nous avons encaissé, en 1985, 901 cotisations dont 678 par les sections et 223 individuelles. Comparativement, en 1984, les chiffres donnaient 578 par les sections et 271 individuelles soit au total 848. A noter que nous avons établi 33 cartes de nouveaux membres en 1985, contre 49 en 1984. Nous espérons fermement que ce seront là de fidèles adhérents et que le versement de leur cotisation ne s'arrêtera pas à la réception, pour certains, de leur carte de combattant. Quoique cela puisse paraître invraisemblable, il faut savoir qu'il existe encore, dans quelques coins de France - ou même à l'étranger - des camarades du Vercors qui ne savent pas que notre association existe, ou bien encore qui ne savent pas où la joindre. Et puis il y a aussi ceux qui la connaissent, mais qui pour diverses raisons n'y ont jamais adhéré, et qui peuvent se décider maintenant.

Pour être complet sur l'effectif, la rubrique " Peines " du bulletin vous a appris la disparition, en 1985, de 24 membres de notre association. Il faut y ajouter six décès de camarades du Vercors non adhérents, décès que nous signalons chaque fois que nous en avons connaissance, ceci pour l'information de tous ceux qui les ont connus.

*
* *

Ces deux dernières années, le Conseil d'Administration avait décidé de faire imprimer un nouveau tirage de deux

livres : " Tu prendras les armes " et " Vercors, premier maquis de France ". Leur diffusion est un succès justifiant amplement l'investissement important nécessité par cette opération, succès qui ne demande qu'à se poursuivre.

*
* *

Il nous faut en venir maintenant au bulletin. L'enquête qui avait été lancée a provoqué un nombre de réponses écrites finalement satisfaisant, surtout si l'on y ajoute les réponses verbales et téléphoniques. La forme, le contenu, l'utilité du bulletin en font un élément reconnu comme très important pour le fonctionnement de l'Association et les relations entre les adhérents et leurs dirigeants.

Reste la question de son financement. Vous savez que le montant de la cotisation actuellement en cours ne couvre pas la dépense à lui tout seul. C'est pourquoi nous insistons depuis plusieurs années sur l'utilité, la nécessité même des dons de soutien. Les appels sont entendus, chacun pouvant le constater par la rubrique qui leur est consacrée, et nous remercions tous ceux qui y répondent avec générosité. Cela nous incite à demander que les efforts soient toujours plus soutenus dans ce sens. Nous rappelons aussi qu'à partir d'un don de cinquante francs - notre Association étant reconnue d'utilité publique - un reçu est délivré, permettant une déduction sur la déclaration de revenus.

En conclusion, si nous pouvons dire encore cette année que la parution du bulletin n'est nullement menacée, il est cependant indispensable de continuer à lui fournir la matière nécessaire à son existence et, pourquoi pas ? à une prospérité encore plus grande.

*
* *

La permanence à la Salle du Souvenir de Vassieux a été assurée cette année, comme l'an dernier, par René Bon, de Valence, avec son épouse au mois de mai, puis par le Secrétaire national et son épouse pour les mois de juin, juillet, août et septembre.

Si l'affluence a été légèrement inférieure à celle de l'année 1984, qui avait été favorisée par le quarantième anniversaire, elle a été toutefois supérieure à 1982 et 1983. La progression est donc constante et l'intérêt des visiteurs se poursuit en s'accroissant. On peut se rendre compte, en tout cas chaque année, de la nécessité de cette présence pour l'information du public. On reste toujours étonné du nombre de personnes ignorantes non seulement de l'histoire du maquis du Vercors, mais aussi de la géographie (confusion très fréquente avec les Glières) et des événements qui se sont produits à Vassieux même.

Il y a encore beaucoup à faire pour que le maximum de Français - comme les étrangers d'ailleurs - aient une connaissance acceptable de la Résistance qui ne s'arrête pas au simple nom du " Vercors ".

C'est aussi le lieu où, pendant cinq mois, cette information peut être donnée au plus grand nombre réuni de personnes, toutes générations confondues.

*
* *

En 1985, nous avons commencé une tournée de rénovation des monuments, stèles et plaques sur le Plateau. Nous allons faire en sorte de poursuivre ces travaux pour maintenir en bon état des témoignages matériels dont la mission est de conserver intacte la mémoire visuelle de l'histoire du Vercors. Des travaux plus importants seront entrepris à nos deux Cimetières, monuments indestructibles de cette mémoire et objets, de ce fait, d'une attention constamment soutenue et toute particulière.

Enfin, notre siège administratif de la rue Claude-Gémin à Grenoble, acquis en 1970 et en l'état depuis seize ans, réclamait, lui aussi, des travaux de rénovation. Nous avons

commencé par la salle de réunions en 1985, les peintures de l'ensemble sont inscrites au programme de 1986.

En fonction de nos disponibilités financières, et après en avoir discuté tout au long de l'année, le Conseil d'Administration a décidé d'équiper notre association d'un ordinateur. Cette dépense importante doit correspondre, par le biais de l'informatique, à une utilisation plus complète, plus facile et plus performante de nos archives. Il faut cependant avoir bien conscience du fait que l'acquisition d'un ordinateur dépend seulement des finances, puisqu'il suffira de régler une facture. Par contre, une fois acquis, le résultat à attendre de ce matériel dépendra de ce qui lui sera donné à " digérer ". Et c'est là que va se situer un travail très long, très ardu et très minutieux qui ne devra être fait qu'avec le maximum de compétence et de sérieux. Sinon, il pourrait s'avérer disproportionné avec le résultat attendu, peut-être inutile suite au manque de confiance dans ces résultats.

*
* *

Voici donc un panorama des activités de l'association pour l'année écoulée. Il appartient à l'Assemblée générale d'en discuter, et d'exprimer son avis par un vote.

Certains trouveront peut-être que le travail a été insuffisant ou mal fait.

Il en est d'autres qui pensent que nos activités sont trop nombreuses, trop lourdes, trop contraignantes. Pensent-ils alors qu'il suffirait d'avoir, une fois par an, une " cérémonie-banquet " ?

Bien sûr, il y aurait moins de contraintes, moins de travail obscur et ingrat, moins de soucis pour ceux qui ont, d'un bout de l'année à l'autre, la charge du fonctionnement. Plus besoin de permanence, ni de téléphone, ni de machine à écrire, ni d'ordinateur. Plus besoin de subventions non plus, et puis, à quoi serviraient même des cotisations ?...

Ceux qui voient ainsi les choses mettent en avant le fait que ce temps-là viendra, inéluctablement. Mais cela, tout le monde le sait : le nombre des disponibles compétents pour faire fonctionner l'association va diminuer, irrémédiablement, jusqu'à tendre à zéro.

A cela, on peut cependant répondre que tout le monde ne va pas disparaître cette année, et que si certains sentent leurs facultés malheureusement défaillir, ils peuvent laisser continuer ceux que leurs camarades reconnaîtront capables, à charge pour ces derniers de juger sainement de leurs possibilités pour travailler le plus longtemps possible à maintenir la flamme.

Terminons sur une image.

Notre Association pourrait être comparée à un avion super-géant de plus de 900 places. Il est conduit par un pilote-commandant de bord, aidé d'un équipage composé du Bureau National et du Conseil d'Administration choisis par les passagers et où chacun doit accomplir sa tâche pour la bonne marche. Il vole depuis quarante-deux ans. Pas toujours à la même altitude, certes, selon les périodes. Il traverse des nuages, il a pris des " coups de tabac ", mais n'a jamais capoté.

Nous devons lui souhaiter de voler encore longtemps, aussi longtemps que les passagers seront aptes à se choisir un bon équipage et un commandant de bord capables ensemble de maintenir le cap.

Albert Darier.

Rapport financier 1985

Le rapport financier de 1984 faisait état d'un travail important à réaliser en procédant à un nouvel inventaire et à la réévaluation des biens de notre Association. C'est chose faite. Les résultats qui vous sont présentés approchent aux mieux les réalités de nos avoirs.

Le renouvellement de la documentation à diffuser, ainsi que les pertes (notamment la médaille du quarantième anniversaire) seront largement couverts. L'excédent de ce chapitre pourra facilement être employé à concurrence du matériel audiovisuel à acquérir en remplacement de celui existant, usé et quasi inutilisable. Notre souci d'information sur le Vercors historique se poursuit sans qu'en soient affectées nos finances.

Dans sa séance du 25 janvier 1986, le Conseil d'Administration a donné son accord pour de gros investissements: fichier informatique, audiovisuel, construction d'un auvent à la Salle du Souvenir, quelques travaux de terrassement, mur de soutènement à Saint-Nizier, rénovation des stèles, plaques monuments, peinture des bureaux, w.-c., salle d'archives...

Le même Conseil d'Administration a également donné son accord pour la constitution d'un fonds de réserve sous l'intitulé "Provision pour charges". En effet, il convient de prévoir l'éventuelle nécessité de faire appel à d'autres moyens plus coûteux tels que secrétariat administratif, pour assurer la continuité. Le bénévolat ne tient qu'à la bonne santé, la disponibilité, la compétence, et... la bonne volonté. Si on répond à l'appel du nouvel An de notre Président, cette dernière ne risque pas de manquer. Mais les autres ?

L'ensemble de ces engagements pour 1986 sera de l'ordre de 250 000 à 300 000 F. Alors qu'il en est temps encore, eu égard au vieillissement de nos facultés qui risque de ralentir ou d'entraver nos activités, nous consentons l'effort nécessaire pour laisser après nous tous les témoins possibles de ce que fut l'épopée du Vercors.

Gilbert François.

*
* *

Nous soussignés, Commissaires aux Comptes de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, mandatés par l'Assemblée générale du 12 mai 1985, à Autrans, après avoir procédé à la vérification des comptes de l'année 1985 présentés par le Trésorier national et reconnu la rigoureuse exactitude ainsi que l'existence matérielle des soldes en écritures au 31 décembre 1985, demandons à l'Assemblée générale de l'Association de donner à Gilbert François quitus de sa gestion pour l'année 1985, sans aucune réserve.

Paul Bagarre et Jean Bonniot.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	DÉPENSES	RECETTES	PRODUITS NETS	COUTS NETS
Secrétariat	11 519,84			
Conseil d'Administration, Bureau	2 978,20	260,00		2 718,20
Charges et chauffage du siège	13 140,06			
Charges Salle du Souvenir	33 118,70	298,59		
Participations à diverses associations	3 242,00			
Bulletin	108 048,68	27 305,00		80 743,68
Frais de P.T.T.	6 546,15	944,00		5 602,15
Cérémonies	9 431,50			
Assemblée générale	21 163,00	20 500,00		663,00
Frais financiers	41,20			
Cotisations 1985	6 052,00	42 580,00	36 528,00	
Cotisations 1984		1 436,00		
Subvention de fonctionnement	1 000,00	76 240,00	75 240,00	
Dons manuels		86 269,50		
Produits financiers		15 467,87		
Produits et charges exceptionnels		420,00		
	216 281,33	271 720,96		
Excédent de l'exercice		55 439,63		
Report résultats antérieurs		193 154,28		
Capitalisation excédents		52 435,24		
Fonds de réserve		50 000,00		
Résultats au 31 décembre		146 158,67		

BILAN	ACTIF	PASSIF
1. Comptes de capitaux		1 369 270,71
2. Immobilisations	1 217 081,99	
3. Documentation - Diffusion		110 647,61
4/1. Recettes à affecter à l'année 1986		590,00
Dépenses (voyage - cotisations)	109,40	200,00
4/2. Recettes affectées aux cimetières		37 365,67
5. Comptes financiers	447 041,27	
6/7. Résultats de fonctionnement		146 158,67
	1 664 232,66	1 664 232,66
EMPLOI DES SUBVENTIONS		
Cimetière de Saint-Nizier		96 852,22
Portail Vassieux		5 336,50
Fonds de réserve		50 000,00
		152 188,72
	1 369 270,71	
	- 1 217 081,99	
	152 188,72	
COMPTES FINANCIERS		
Soldes numéraire, C.C.P., banques, livrets au 1 ^{er} janvier 1985		346 407,24
Mouvements de l'année 1985 : Recettes		858 874,79
Dépenses		758 240,76
Soldes au 31 décembre 1985		447 041,27
COMPTES DE CAPITAUX		
Soldes au 1 ^{er} janvier 1985		1 377 024,38
Remboursement annuités d'emprunts	104 520,78	
Régularisation double emploi 1984		52 142,67
Mouvements de l'année		
Provision pour charges		50 000,00
Capitalisation d'excédent de fonctionnement		52 435,24
Ecart de réévaluation	57 810,00	
Solde à nouveau		1 369 270,71
IMMOBILISATIONS (meubles, immeubles, créances à terme)		
Valeur des biens immobilisés au 1 ^{er} janvier		1 298 208,86
Mouvements de l'année :		
Réfection du local siège (boiseries)		6 579,95
Acquisition d'armoires		19 718,07
Vitrines affichage		2 764,02
Encaissement subvention en annuité et régularisation	104 520,78	52 142,67
Ecart de réévaluation	57 810,00	
Valeur des biens au 31 décembre		1 217 081,99
DIFFUSION DOCUMENTATION		
Soldes créditeurs au 1 ^{er} janvier		45 996,82
Produits des diffusions en 1985		143 304,00
Renouvellement de stocks, édition, impression		78 653,21
Solde créditeur au 31 décembre		110 647,61
FONDS RÉSERVÉS A L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES		
Reste à employer au 1 ^{er} janvier		28 440,62
Subventions et relevés des troncs en 1985		15 150,55
Dépenses d'entretien		6 225,50
Reste à employer au 31 décembre		37 365,67

ACTIVITÉS

● Dimanche 26 janvier 1986, l'hommage traditionnel à notre Président-Fondateur Eugène Chavant a été rendu à l'occasion du dix-septième anniversaire de sa mort. La cérémonie, toujours caractérisée par la plus grande simplicité, a eu lieu devant la stèle du boulevard Maréchal-Lyautey à Grenoble. Etaient présents Mme Chavant et ses enfants entourés de nombreux Pionniers, de personnalités dont M. Filippi représentant M. le Maire de Grenoble, Marc Muet, Président de Résistance Unie, ainsi que de nombreux drapeaux d'associations que nous remercions de leur participation fidèle. M. Dentella représentait le Président national empêché.

● Les participants se sont rendus ensuite à la cérémonie organisée en hommage à l'Armée des Alpes.

● Le dimanche 2 février, l'Association était présente avec le Drapeau national à la commémoration de la libération d'Auschwitz.

● Le Président L. Bouchier, invité par le Centre UFOVAL d'Autrans, a animé deux débats les 20 janvier et 4 février 1986.

INAUGURATION

Le dimanche 8 décembre 1985, une salle des installations de l'Aviron Romanais-Péageois a été baptisée « Hall Vercors ».

Le Colonel Louis Bouchier, Président national, a prononcé à cette occasion l'allocution suivante :

« On vous parlera tout à l'heure de l'Aviron Romanais-Péageois, de ses buts, de ses installations, de ses performances ; pour ma part, je me bornerai, à l'occasion de l'inauguration de cette salle qui portera désormais le nom de « Vercors » à associer la Résistance au sport. Je rappelle que, depuis quelques années, l'un des bateaux de ce club porte déjà le nom de « Vercors ».

Permettez-moi, au nom de tous mes camarades « Pionniers du Vercors » et en mon nom personnel de remercier très vivement les dirigeants qui ont pris l'initiative de cette délicate attention.

Elle honore, en effet, l'ensemble de la Résistance du Vercors, et plus particulièrement ceux des membres de l'« Aviron » qui ont participé aux combats du Vercors de l'été 1944 et singulièrement ceux qui, malheureusement, ont péri au cours de ces combats.

Pourquoi ont-ils résisté ? Pourquoi ont-ils péri ? Parce que leur pays était occupé et qu'il fallait le libérer de l'oppression nazie. Qui mieux qu'eux pouvait participer à ce grand dessein ? La pratique du sport leur avait donné le goût de l'action, la force de caractère et le sens de la discipline collective et individuelle. Ils ne pouvaient rester dans le camp de ceux qui subissaient. Les Pionniers du Vercors, comme leurs camarades de l'« Aviron » doivent être fiers d'avoir de tels hommes dans leurs rangs. Leur souvenir doit rester impérissable et ce sera un devoir sacré, tant qu'un résistant restera vivant, de le garder fidèlement.

Ce sera celui, tout aussi sacré, de tous les sportifs qui se succéderont ici de le perpétuer et de l'honorer.

C'est pourquoi le nom de « Vercors » donné à cette salle et à ce bateau les interpellera sans cesse.

Il leur rappellera que sur le plateau du même nom, à jamais ensanglanté par les hordes nazies, des femmes, des enfants, des hommes ont été arrêtés, torturés, déportés, assassinés et que parmi eux se trouvaient quelques-uns de leurs grands anciens.

Que leur exemple les exalte et que sur ces lieux règne l'ombre ténue, mais toujours présente de ceux qui ont été fusillés, de ceux dont les corps ont été torturés et qui n'ont connu d'autres réveils que ceux qu'accompagnait l'inquiétude des petits matins où survenait la gestapo, de ces soirs épuisants où ils n'avaient plus la force de combattre, mais où ils continuaient tout de même à se dresser contre l'oppression.

Leur sacrifice a fait l'admiration de tous et le flambeau qui permettra de pérenniser leur souvenir ne pouvait être mieux placé qu'entre les mains des dirigeants et des sportifs de l'« Aviron », pour le transmettre aux jeunes générations. »

Médaille « Maquis du Vercors »

1. Elle peut être demandée par tout Résistant vivant, inscrit au fichier en enregistré sur les effectifs du Maquis du Vercors dans une Unité ou Service, **qu'il soit adhérent ou non** à notre Association.

2. Elle peut être demandée également par les familles des morts, tombés au combat ou décédés postérieurement, **adhérentes ou non** à notre Association.

3. **Aucune** médaille ne sera délivrée non gravée.

4. Il peut être demandé plusieurs médailles **gravées au même nom**.

5. Le prix de la médaille est fixé à 200 F pour les membres de l'Association.

6. Pour les non-adhérents, et ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation, les prix ci-dessus **sont majorés de 100 F**.

Chacun devra être heureux de posséder cette médaille **personnalisée** – survivants et familles – et fier de la porter pour les cérémonies exceptionnelles du quarantième anniversaire. Il est dans l'intérêt de tous les ayants droit de se la procurer à temps.

Le pavé de l'Ours

Procès Barbie. Crime de Guerre. Crime contre l'humanité. L'un qui se prescrit est destiné à l'oubli; l'autre impardonnable.

Que voilà une distinction très subtile aux yeux de ceux qui ont tant souffert de ces crimes odieux. La crucifixion est résurrection. Dieu y retrouvera les coupables au jugement dernier. Mais les hommes et leurs morales, qu'y trouvent-ils ?

Si la liberté de penser et de s'exprimer ne suffit pas à leurs affrontements pour faire valoir les valeurs spirituelles auxquelles ils sont différemment attachés, si la morale absout l'abjection par nécessité guerrière, alors il faut admettre le terrorisme d'aujourd'hui, qui sera absout demain...

Il est vrai aussi que : « Les armes ont cette vertu d'ennoblir jusqu'aux moins purs » (Charles de Gaulle).

Le mot de Prévert :

« Quelle c... la guerre ! »
(Barbara)

J'emprunte à Jacques Prévert le titre de la réflexion qui m'est venue à la lecture d'une citation de Rivarol. Si j'approfondis obstinément cette réflexion, mon propos se résume dans le titre. Mais il faut bien se référer aux textes des plus grands que soi par l'esprit, la science et la conscience pour essayer de comprendre.

« Les peuples les plus civilisés sont aussi voisins de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les peuples, comme les métaux, n'ont de brillant que les surfaces. » (Rivarol).

De la civilisation tribale à nos jours, la guerre est de tous les temps. Volonté de survivre, conquêtes de richesses inconnues ou lointaines, rivalités des grands et leurs ambitions ont guidé les pas des anciens conquérants. Hitler a invoqué la notion d'espace vital et la prédominance raciale. La guerre a bénéficié, en définitive, aux peuples les plus industriels qui ont su la conduire en opprimant les autres moins privilégiés. Cela nous a conduit à l'existence de deux mondes dont l'un, le plus nombreux, vit misérablement.

La Grèce antique et Rome ont codifié l'honneur, la fidélité au service de la patrie, devenus vertus guerrières. Plus près de nous, les guerres de religion (actuelles encore au Moyen-Orient), la conquête de la liberté par la Révolution française, l'assise du marxisme par la Révolution russe, le racisme, le nationalisme, l'indépendantisme, l'impérialisme, bref, tout ce qui relève d'une croyance ou d'une idéologie, ajoute aux bonnes raisons de semer la mort et la souffrance.

Mais en revanche, les pacifistes de plus en plus nombreux, et en Allemagne de surcroît, ce qui nous rassérène sur la finalité de notre combat passé contre la furie nazie, adoptent le plus souvent comme leitmotiv : **« J'aime mieux être rouge que mort. »** Ils se retrouvent aussi dans une autre affirmation de Rivarol : **« On ne tire pas de coups de fusil aux idées. »** On serait enclin à leur donner raison si l'on convient que l'histoire ne se renouvelle pas. Cependant, les six années qui ont suivi Munich auraient pu, pense-t-on, être moins douloureuses à l'humanité si le pacifisme à tout prix ne l'avait emporté.

Plus confuse encore pour l'esprit, et surtout idiote, est une autre situation. Les deux grands disposent d'un arsenal atomique et bactériologique capable d'anéantir trois à quatre fois la planète. Une fois suffit, parce que, après... n'est-ce pas ?

Donc, avec ce qui serait à coup sûr inutile, il y a de quoi sauver de la famine des dizaines, voire des centaines de millions d'êtres humains. L'Homme, cet animal doué de raison, n'a donc pas compris cela ?

Jacques Prévert n'imaginait pas à quel point sa définition était prémonitoire.

*
* *

Nous avons connu, à l'occasion des quarantièmes anniversaires, une réminiscence accrue des événements de 1939-1945, génératrice de nombreux commentaires. Voilà qui répond au vœu du Président de la République de voir l'histoire retrouver sa place dans l'enseignement et la culture, et au souci de notre Ministre Jean Laurain disant : **« Il est bon de redonner aux jeunes, si tant est qu'ils l'aient perdu, et pas aux jeunes seulement, la curiosité et le goût de l'histoire. Cette connaissance reste le meilleur chemin pour la paix comme pour la vigilance nécessaire contre les idéologies perverses. »**

Mais où sont les limites de la perversité qui transforme l'homme en bête sauvage ?

« Faire de Barbie une anomalie sous-entend que les autres nazis étaient tous différents. En faire un bouc émissaire serait, autre erreur ou calcul, une façon de les blanchir. » (Docteur Fugain). Bon nombre de résistants partagent cet avis.

L'épiscopat n'autorise pas l'avocat Robert Boyer, par ailleurs prêtre jésuite, à assurer, bien que commis d'office, la défense de Barbie. **« Dénoncer la démente meurtrière du nazisme qui a voulu l'extermination des juifs pour le seul fait qu'ils étaient juifs, est pour tous un devoir. »**

Ainsi la morale veut que l'on juge la folie criminelle dans la guerre à travers des hommes coupables.

Mais on trouve quelques nuances. Rappelant les exploits de la milice et des délateurs français, un ancien combattant responsable d'association écrit à propos de l'affaire Barbie : **« Ne craint-on pas que si un débat s'engage sur ce thème, beaucoup de boue soit remuée qui rejaillira sur l'ensemble de la collectivité et s'étalera devant l'opinion mondiale, ternissant l'image auréolée que le monde se fait de la France. »** (A. Lachaud).

Ou encore, préconisant de s'en tenir au seul dossier de crime contre l'humanité, c'est-à-dire déportation de familles juives, le Général Le Ray pense qu'il est conforme à l'intérêt général de ne pas « **rouvrir le dossier des sévices exercés contre les combattants hors la loi que nous fûmes. Nous nous engageons dans une dérive sans limites (...). On s'enfoncerait en effet inévitablement dans le débat sans issue sur la démarcation à établir en matière de recherche de renseignement entre le licite et l'illicite (...). Et on donnerait libre cours au réquisitoire permanent et injuste dressé à l'encontre de nos armées pour leurs campagnes outre-mer depuis 1945.** » Pourtant, si l'on en vient à se juger en tant que nation, toute comparaison nous est favorable à travers l'histoire, et la gloire de Napoléon n'est pas sensiblement ternie par la magnifique série des « Désastres de la Guerre » qui ont inspiré Goya. Le silence des historiens, ipso-facto coupables, sur les faits les moins reluisants de notre histoire, alimente les calomnies, exacerbe les passions par entraînement des imaginations vers des exagérations plus néfastes encore pour l'image de la France. Selon le clan auquel on se place, on absout les Républicains massacreurs de Vendéens, mais pas les Versaillais massacreurs des Communards, ou vice-versa. Les horreurs et l'arithmétique du nombre de victimes (qui ne fait rien à l'affaire) sont équivalents.

Simone Weil, enfin, après avoir rappelé la prescription des crimes de guerre, répond dans un entretien avec un journaliste du « Monde », à propos des coupables : « **La dénonciation de leurs actes me paraîtrait suffisante, la société plutôt que la justice ayant à en tirer les conséquences (...).** Je

crains que toute peine prononcée ne soit dérisoire par rapport aux faits incriminés, et donc que cela nuise à l'objectif poursuivi et à la justice. C'est un problème. » C'est aussi celui de ma conscience aujourd'hui.

Henri Amouroux, historien de la période 1939-1945, pense que les Français d'aujourd'hui veulent comprendre cette période « **...complexe, à travers des œuvres sans manichéisme.** » Voilà une forme d'objectivité qui s'achemine vers la déculpabilisation.

*
* *

Bref, on s'en tient aux événements qui, bien sûr, ont pris un caractère historique, mais non aux actes des hommes. On s'accordera unanimement pour affirmer que la guerre est condamnable. Mais s'il s'agit de condamner une société dans sa globalité, on entreprend une besogne négative parce qu'incommensurable et anonyme. Et puis on admet alors que la guerre a ses raisons que la raison doit ignorer. S'il s'agit de condamner l'individu, participant responsable, on ne sait plus très bien à quel titre et à quel niveau de responsabilité il convient de se situer selon que sa conscience est, ou n'est pas, ou est plus ou moins, libre de lui dicter sa conduite. Il faut pourtant juger la part de perversité qui est la sienne. Quel moraliste, quel croyant du Dieu qui dit : « Tu ne tueras point », quel rationaliste, quel humaniste peuvent-ils s'y retrouver ?

A défaut de pouvoir conclure, convenons donc, avec Jacques Prévert, en sa boutade lourde de sens.

Gilbert François.

VISITEZ

LES MUSÉES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

A ROMANS

2, rue Sainte-Marie

A GRENOBLE

Rue Jean-Jacques Rousseau

Le fait de conscience de la Résistance

Allocution prononcée par notre camarade Pierre de Saint-Prix lors de la remise des prix du Concours de la Résistance à Valence

Vous êtes les mandataires de l'opinion, les détenteurs de la puissance publique. Vous êtes la nation, l'Etat, l'école, la défense. Vous exprimez donc la chose publique. Ecrit en deux mots, comme faisaient les Romains, le concept de République retrouve la densité que les politologues lui ont fait perdre.

Les jeunes Français ont rarement le privilège d'approcher d'aussi près que ce soir les représentants de l'autorité. Tout se passe comme s'ils retrouvaient dans cette salle, personnifiées telles ou telles notions de droit administratif ou constitutionnel qu'ils ont vues déjà quelque part, mais dans les livres. Une rencontre comme celle-ci, solennelle et cordiale, est donc une bonne initiation à la pratique des rapports civiques et humains. En vous affirmant directeur à la jeunesse, au plan de la vie, par votre présence, soulignée d'un mot, d'un geste d'accueil, vous effacez les distances que l'on interpose trop souvent entre soi et l'autre. Meilleure méthode d'approche que celle en usage dans les hautes sphères du pouvoir (à Paris, hâtons-nous de le dire, à Paris seulement) où règne une élégance maison un peu protectrice, un bon ton de couloirs et d'antichambre qui blessent les cœurs simples des provinciaux que nous sommes.

Je ne crois pas trahir la pensée des élèves de nos lycées et de nos collègues - ceux de Valence, de Romans, de La Chapelle-en-Vercors, de Nyons, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Saint-Rambert-d'Albon - en disant qu'ils n'interprètent pas la présence des élus et des autorités comme un simple petit signe de bienveillance protocolaire qui n'engage à rien ; ils la ressentent bien plutôt comme une participation active à leurs problèmes, à cette vie unanime (au sens où l'écrivain Jules Romains prenait cette épithète) de la jeunesse française dont on perçoit les battements quand on s'affranchit, comme nous essayons de le faire ce soir, des turbulences du sol et des cris de la rue.

Sur beaucoup de points, l'opinion des vétérans de la Résistance coïncide avec celle de nos cadets, et cela est naturel, car il fallait vraiment que nous fussions en 1940 comme ils sont aujourd'hui : sans compromission ni arrière-pensée, pour nous lancer corps et âme dans une aventure où nous n'avions rien à gagner et tout à perdre.

Nous jugeons la fonction publique, à laquelle nombre d'entre nous ont appartenu, avec un peu de recul, comme les peintres font trois pas en arrière pour savoir si telle touche de rouge ou de rose est à sa place et s'accorde avec le fond. Jugement sans rancune bien qu'on nous ait fait comprendre à la Libération, qu'il ne suffisait pas d'avoir prêché l'Évangile au temps des persécutions pour être admis à célébrer le nouveau culte ! Jugement positif : l'édifice national nous paraît très solide et habitable. Bien sûr, on peut toujours apporter ici et là quelques retouches, mais nous pensons que tel qu'il est le mode vie communautaire, « à la française », un peu pagaille, fraternel sans excès, mais libre, dont nos élus et les autorités sont les mainteneurs, ce mode de vie que beaucoup de gens font semblant de mépriser, a tout de même un certain charme. Du moins est-ce

l'avis de ceux qui, comme nous, ont vécu pendant quatre années en parias, en état d'apesanteur sociale, proscrits sur leur propre terre, et je pense aussi de celles et de ceux qui sont revenus des camps de la mort.

Les yeux grands ouverts

Au nom du principe que toutes les couleurs du prisme politique sont autorisées en France, laissons-nous « casser la baraque » comme le voudraient, aux deux extrémités du spectre, les infras et les ultras ? Incapables de rayonner chaleur et lumière, ils cherchent à rendre tout rassemblement des Français impossible. La politique du rassemblement, nous l'avons au temps de la Résistance loyalement pratiquée quand Jean Moulin nous l'a demandé. Nous avons renoncé au passe temps favori des Gaulois : la culture de nos différences. Aussi, le 31 août 1944, à quelques pas d'ici, nous avons réussi la libération de Valence sans heurts ni casse, sans une minute de vacance du pouvoir, pendant que nos courageux F.F.I., les hommes précédant la ferraille mécanisée, déblayaient le terrain devant les forces alliées. Qui dit mieux ?

Ne soyez pas surpris qu'un ancien chef « terroriste » fasse l'éloge de l'ordre établi. Nous demeurons des non-conformistes (on ne se refait pas !), mais nous ne deviendrons jamais des négateurs à priori. Mauvais coucheurs, nous le serons sans doute toujours. Mais précisons : si nous empêchons la chambre de dormir, c'est parce que nous veillons nous-mêmes, les yeux grands ouverts, mais pas du tout parce que nous tirons à nous le drap et les couvertures. Nous ne sommes pas doués pour ce genre de manipulations. D'autres s'en sont chargés et s'en chargent encore à notre place.

L'absolu désintéressement des vieux résistants de la Drôme qui n'ont pas attendu un an, et qu'on leur dise : « Vas-y, c'est le moment ! » pour se lancer dans la bagarre, a été vivement ressenti par les lauréats de notre concours ; leurs copies en témoignent. La Résistance apparaît aux jeunes comme un faisceau de pure lumière traversant un monde opaque où on ne leur parle que d'argent, de productivité, de rendement (mais comment n'en parlerait-on pas ?).

L'information historique qu'ils ont reçue de leurs professeurs et de nos camarades résistants et déportés qui leur ont rendu visite dans leurs classes, est solide et très étendue. Malheureusement elle n'est pas étayée, prolongée, pérennisée dans leurs manuels scolaires. La plupart de ces ouvrages sont entachés de graves lacunes qui rendent méconnaissable tout un aspect de notre combat. Signalons par exemple que l'énorme travail, constructif, accompli par la Résistance dite « civile » : structuration des organes de communication, de commandement, de renseignement, de gestion administrative, de liaison avec Londres, d'arbitrage, etc., est passé sous silence. Certains manuels ne mentionnent même pas l'existence des comités départementaux de libération, alors qu'en fait depuis 1943, et en droit le 23 mars 1944, les C.D.L., seuls

organismes reflétant à la fois la diversité et l'unité de la Résistance, étaient l'exécutif suprême et se comportaient comme tel. Le ravitaillement et le financement des maquis, la police, les P.T.T., les Ponts et Chaussées (l'essence était placée sous leur contrôle), notamment, dépendaient des C.D.L. Celui de la Drôme a élaboré, constitué au sens fort du terme, l'armature administrative qui devait remplacer celle de Vichy. C'est ainsi que chaque grand service départemental était prêt à démarrer, allégé de ses éléments tièdes ou douteux, remodelé, quand survint la libération. André Planel, Roger Marty et moi, seuls survivants du comité départemental de la Drôme, nous n'avons pas oublié cette matinée du 31 août 1944 où nous nous sommes emparés des leviers de commande, piteusement abandonnés par les fonctionnaires de Vichy dès que l'appui des troupes allemandes leur a manqué. Synchroniquement, dans chaque commune de la Drôme, la population a vu apparaître, et occuper les mairies, les nouvelles municipalités que nous avions désignées, officiellement nommées en secret.

La paix dans nos campagnes. Le rétablissement de la République et de l'autorité administrative au chef-lieu. Telle fut l'œuvre à laquelle se sont voués quelques citoyens exemplaires - je ne nommerai que les morts : Fernand Bouchier à Valence, Charles Jullian et Pierre Vacher au Bourg, André Hérold à Crest, Marius Spézini à Montélimar, Malossanne à Saint-Jean-en-Royans, Albert Triboulet à Romans.

La dimension de l'esprit

Enfin une supplique que j'adresse aux professeurs de philosophie des lycées de la Drôme. Ma supplique, la voici : le texte réglementant l'épreuve qui s'est achevée sous les lauriers prévoit que seuls les professeurs d'histoire y préparent leurs élèves. Autant dire que les philosophes étaient tenus pour non concernés par notre combat clandestin. Cette exclusion procède d'une singulière méconnaissance du phénomène « Résistance ». Ou plutôt d'une vue incomplète de ce que fut la Résistance à l'origine, au griffon de sa source. Nos souvenirs, la voix intérieure qui parle quand la rai-

son se tait - tout nous dit que la Résistance n'est pas seulement un processus de faits historiques mesurables, chiffrables, réductibles en statistiques, tels les réseaux, les mouvements, le maquis, les compagnies F.F.I., le N.A.P., les C.D.L., etc. En amont de ces structures, il y a une Résistance anté-historique constituée de faits de conscience, comme disent les philosophes, des faits qui sont « d'un autre ordre » et qui sont trop grands pour passer sous la toise. Rejet incoercible de la servitude, pulsions informes, allergie morale au totalitarisme, ces faits appartiennent au domaine de l'irrationnel, un domaine où les historiens, hommes de science, hésitent à s'aventurer mais où les philosophes ont librement accès.

Tout se passe comme si l'homme avait deux natures, l'une axée sur son identité personnelle, l'autre à vocation sociale. Ces deux natures entrent en conflit chaque fois que la société pèse trop lourdement sur l'individu. On l'a vu en juin 1940. Cette dualité, ce *distingo* apparaît dans le titre même de l'immortelle Déclaration des Droits de 1789. Nos ancêtres ne confondaient pas l'homme et le citoyen. De même, les résistants ont écouté d'abord en eux la voix de l'homme ; ils ont ensuite agi en citoyens.

Nous prions les philosophes de prendre en charge notre double nature, et plus particulièrement cette part de nous-mêmes qui, en 1940, ne s'était pas encore incarnée dans des structures politiques et militaires. Cette exploration nous conduira à rectifier un contresens qui défigure - involontairement ou sciemment - l'image que le public se fait, les médias aidant, de notre combat. La Résistance étant, à l'origine, un fait de conscience, ne doit pas être traitée comme un fait originellement social, encore moins comme un phénomène de classe. Le dilemme est clair.

En donnant à la Résistance une dimension supplémentaire, celle de l'esprit, nous la replaçons dans l'axe de sa destinée, au point précis où elle a rencontré l'histoire : la liberté.

Pierre de Saint-Prix,

Ancien Préfet de la Drôme,

Président de l'Union départementale

des Combattants Volontaires de la Résistance (C. V. R.).

Avez-vous pris date :

**L'Assemblée générale annuelle
se tiendra
le dimanche 4 mai 1986
à Romans**

LE FRANC-TIREUR

A la fin du mois de janvier, une nouvelle circule selon laquelle un festival de cinéma doit se tenir à Grenoble, du 4 au 10 février, au cours duquel sera présenté " un film sur le Vercors ".

Le Président national L. Bouchier est alors invité à visionner ce film à la Maison pour tous de Villard-de-Lans. Il assiste à la projection, le mardi 21 janvier, avec quelques personnes dont deux ou trois Pionniers de la section de Villard.

Le samedi 25 janvier, au cours de la réunion du Bureau national et du Conseil d'administration, il fait un exposé au sujet de ce film et donne connaissance du texte de la lettre qu'il adresse au Directeur de la Maison pour tous de Villard-de-Lans.

☆

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu me demander de visionner le film « Le Franc-tireur » avec un certain nombre de mes camarades « Pionniers du Vercors », au cours d'une séance particulière à la « Maison pour tous » de Villard-de-Lans, le mardi 21 janvier.

A la suite de cette séance, j'ai l'honneur de vous faire part des réserves que nous formulons en tant qu'Association nationale regroupant des anciens résistants du Vercors.

Le film est présenté sous le titre de « Franc-tireur » qui est le nom de l'organisation nationale de résistance dénommée « Franc-tireur » fondée et présidée par Jean-Pierre Lévy, qui est à l'origine de la création de la Résistance sur le Plateau du Vercors.

Les trois premiers plans du film présentent des sites du Vercors assortis d'un sous-titrage donnant des renseignements historiques concernant ce maquis. Ces éléments laissent à penser au spectateur que le film qui suit va relater des faits historiques sur la bataille de Vassieux-en-Vercors. Or, il s'avère que celui-ci relate les pérégrinations, à partir du 21 juillet 1944 d'un groupe hétéroclite ne comportant que quelques résistants qui errent sur le plateau du Vercors sans but et dont la conduite entache gravement l'image de marque de la Résistance. Il est de fait que, à partir du 21 juillet 1944, début de la bataille de Vassieux, jusqu'au 15 août 1944, date du départ des troupes allemandes, les groupes de résistants se trouvant sur le plateau n'ont eu ni le loisir de faire ripaille et de lutiner les filles comme le décrit ce film.

En conséquence, si la déontologie interdit de supprimer les trois premiers plans du film et si ce dernier devait être présenté à Villard-de-Lans en l'état, je demande la possibilité d'intervenir avant sa projection, afin de pouvoir prévenir le spectateur de la fiction caricaturale de la Résistance qu'il va être amené à découvrir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur...

☆

A la suite de cette lettre, dont copie a été envoyée pour information au Maire de Villard-de-Lans, au Sénateur-Maire d'Autrans, au Maire de Grenoble et au Président de " Résistance Unie de l'Isère ", commence une polémique qui va durer plus d'une semaine.

Tout d'abord, les organisateurs retirent la projection de ce film, prévue à Villard-de-Lans le 9 février lors de la soirée du palmarès du festival. L'A.F.P. publie un communiqué mettant en route l'intervention des radios.

Le Président L. Bouchier est interviewé par " Radio-France Isère " qui diffuse son intervention lors de ses informations du 3 février, à 18 heures.

☆

Colonel Bouchier : *Ce qui me gêne, c'est de voir des maquisards qui errent sans but, à partir du 21 juillet, qui ne savent pas où aller. D'ailleurs, le groupe est formé de gens qui ne sont pas de la résistance, d'autres qui sont de la résistance, qui trouvent à manger, qui trouvent des filles à mettre dans leur lit..., qui mangent, qui boivent, qui (censuré). C'est innommable, quoi !*

Cl. Francillon : *C'est une image que vous ne pouvez pas accepter.*

Colonel Bouchier : *Ah non, non ! Sauf à penser qu'on avertisse le spectateur en lui disant : « Attention, ce que vous allez voir, ça n'a rien à voir avec ce qui s'est passé. »*

Cl. Francillon : *Alors, quelles sont vos propositions ? Vous estimez qu'il ne faut pas diffuser ce film tel quel, ou le diffuser avec une explication préalable ?*

Colonel Bouchier : *Ah ! Mais je me fiche éperduement qu'on l'exploite en Italie, en France, partout ailleurs, mais je trouve que le présenter à Villard-de-Lans, c'est lui donner une authentification qu'il ne mérite pas, parce qu'il n'a rien à voir avec ce qui s'est passé.*

☆

Il est à nouveau interviewé par F.R. 3 qui diffuse son intervention au " Journal des Alpes " du 8 février, à 19 h 15.

☆

Colonel Bouchier : *Je m'insurge contre le film tout simplement parce qu'il se veut une version historique des faits et on en est très loin, de la version historique ! Les trois premiers plans qui sont présentés par le film et qui sont sous-titrés donnent des renseignements historiquement vérifiés sur la Résistance. Et puis, tout le reste, c'est tout ce que vous voudrez ; c'est une... c'est un western, c'est tout ce que vous voudrez...*

☆

Entre temps, une note a été envoyée aux Présidents de Section et aux membres du Conseil d'administration, les informant que la projection publique de ce film était prévue le lundi 10 février, à 14 heures, au cinéma Gaumont à Grenoble.

Jusqu'à ce moment, ce film est annoncé comme " historique ", mais le 9 février, le " Dauphiné Libéré " publie le " communiqué des auteurs " suivant :

En marge d'un film

Un communiqué des auteurs du " Franc-tireur " : " Nous sommes très surpris par la polémique qui s'instaure à propos de notre film " Le franc-tireur ". En aucun cas, il ne s'est agi, pour nous, de présenter " l'histoire " du Vercors. Nous avons simplement voulu raconter l'aventure romanesque, en juillet 1944, dans le Vercors, de neuf hommes, combattants volontaires ou involontaires, résistants, habitants du plateau, et surtout du personnage principal, un individualiste entraîné malgré lui dans la tourmente, sorte de patrouille perdue qui cherche à échapper à un ennemi omniprésent, avec ses joies, ses peines, ses moments de faiblesse et ses moments d'héroïsme ; de la même façon qu'un John Ford, par exemple, raconte dans " La chevauchée fantastique " l'itinéraire d'un groupe hétéroclite dans l'Ouest américain du XIX^e siècle.

Les spectateurs jugeront par eux-mêmes. Mais nous doutons qu'ils puissent trouver, dans notre film, une

quelconque volonté d'atteinte à l'honneur d'hommes qui sont morts pour notre liberté. "

Ce texte sera lu avant chaque projection du film " Le franc-tireur " qui aura lieu.

☆

Quelques Pionniers se rendent à la projection du lundi 10 février, environ une quinzaine.

Ayant vu le film, ils découvrent à ce moment-là que les auteurs avaient bien pris la précaution importante de " situer " leur film.

La dernière image, après un long générique, est la formule : **" Toute ressemblance avec des faits ou des personnes ayant réellement existé ne serait que pure coïncidence. "**

Il faut alors bien préciser deux points :

1. A Villard-de-Lans, le 21 janvier, on n'a pas montré au Président L. Bouchier le vrai film. Il s'agissait d'une cassette vidéo projetée sur un téléviseur, et cette cassette **ne comportait pas les dernières images du film**, prévenant qu'il était **une pure fiction**.

Ceci est très grave de la part des organisateurs.

2. Les documents officiels du festival : plaquette, supplément du D.L., ... indiquaient noir sur blanc qu'il s'agissait d'un film montrant des faits réels. Les organisateurs ont donc laissé croire jusqu'à la projection publique qu'il s'agissait d'un film " historique ".

La question qui se pose est de savoir si tout cela a été volontaire ou involontaire.

- Si cela a été volontaire, dans quel but ? Est-ce pour faire " mousser " un festival qui en avait bien besoin pour sa survie par une polémique, voire un scandale, destinés à amener une masse de spectateurs pour faire nombre ?

- Si cela a été involontaire, ce serait alors un problème de manque de sérieux dans le travail de préparation du festival par les organisateurs.

Et l'on pourrait alors demander à Mme Berchon de Fontaine, directrice technique du festival, où elle situe exactement le " panier de crabes " dont elle parle dans son interview du " Dauphiné Libéré " le 4 février ?

Un journaliste, qui a participé au festival, a bien voulu nous remettre un article que nous publions ci-dessous.

A propos du film " Le franc-tireur " de J.-M. Causse

Ce film a été projeté au festival du film français de Grenoble et a fait couler beaucoup d'encre. Il se trouve que je le connaissais déjà. Il avait été projeté au cinéma " La Clef " à Paris en 1976 et je l'avais mentionné dans mon article " Le fantasme dans le cinéma rétro ". J'avais eu, à l'époque, un sentiment de malaise que je croyais personnel. Le film a changé plusieurs fois de titre. Il s'est appelé d'abord " Les sentiers de la mort ", puis " Les hasards de la gloire ", enfin " Le franc-tireur ", beaucoup plus équivoque. Jean-Max Causse entend par là : " Le tireur isolé ", mais joue évidemment avec sa connotation historique.

Jean-Max Causse déclare qu'il a voulu tourner un western dans le Vercors. C'est un spécialiste du cinéma américain, et certains plans s'apparentent au cinéma d'Anthony Mann. On découvre de grands espaces. Les cadrages rappellent les plans où les Indiens, du sommet d'un défilé, guettent l'ennemi. Ici les Indiens sont les résistants, et l'ennemi est l'Allemand. Ceci pourrait être un traitement possible de la Résistance, mais dès le départ, le spectateur sait que le point de vue choisi n'est pas celui de l'héroïsme. L'antihéros du film, interprété par Philippe Léotard, est un fils de collaborateur (Maître Perrat qui a trafiqué des bons d'essence). C'est un tireur isolé, mais ce n'est pas un résistant. Il a rejoint la Résistance

parce que sa grand-mère a été massacrée dans la destruction du village de Vassieux. Le Colonel Bouchier m'a fait remarquer que le film se situe géographiquement dans les lieux martyrs de la Résistance : le village de Vassieux, la grotte de la Luire où furent assassinés les blessés repliés de l'hôpital de Saint-Martin-en-Vercors, le Pas de l'Aiguille. Tous ces lieux du Vercors gardent un souvenir lourd. Il est donc difficile de prendre ce film de fiction pure, sans référence à une situation historique, même si la trame du film et les personnages sont totalement imaginaires.

Le Colonel Bouchier semblait choqué par le comportement de résistants qui faisaient ripaille et baisaient à l'occasion. Cela me semblait bien anodin, lorsque j'appris que les gens étaient affamés lors des événements ; et certains n'avaient pas mangé de pain pendant trois semaines. D'autre part, il semble que les résistants n'erraient pas au hasard sur le plateau du Vercors, mais obéissaient à des ordres. Mais bien plus grave, à mes yeux, est " l'esprit " du film, contenu dans des " petites phrases ". Perrat, le faux résistant, répète souvent le mot " hasard ", comme si la Résistance, ou l'entrée dans la Résistance avait été un fait de hasard, et non un engagement mûrement réfléchi. D'ailleurs les personnages du film sont de drôles de résistants. L'un est entré dans la Résistance pour " faire plaisir " à sa femme ou pour débarrasser une coureuse. Joli monde. L'autre est un facteur, ramassé lors du mitraillage de son village. Un seul semble un vrai résistant, mais mais il s'appelle " Léninas " (gare aux communistes, pourtant nombreux dans la Résistance).

Le vrai problème est que je perçois un dénigrement larvé de la Résistance et du patriotisme. Perrat déclare : " J'en ai marre des patriotes des deux bords ", puis parlant de son officier, il dit : " Il a dû attendre, comme tous les officiers, que le vent ait tourné pour monter sur le plateau. " La notion d'idéal, d'impératif catégorique, est totalement absente de cette présentation de la Résistance. Les réactions du public à Grenoble ont retenu mon attention. Au bout de 40 ans, il semblerait que la Résistance ne représenta pas grand chose pour la jeunesse. Pour ceux qui n'ont pas connu cette époque de " larmes, sueur et sang " (pour citer Sir Winston Churchill), cette histoire est ancienne.

Un jeune homme a commenté ainsi la réaction des résistants : " Dès que l'on touche à une certaine catégorie de gens, les charcutiers, les avocats, ils protestent. " Je n'ai rien contre l'honorable profession de charcutier ou d'avocat, mais je considère que cette remarque contribue à " banaliser " la Résistance. De toute façon, la Résistance fut peut-être le fait d'une minorité mais il semble que la majorité se sente " culpabilisée " par son attentisme.

Ce film pourrait déculpabiliser ceux qui ne furent pas des héros à cette époque. Mais qu'au moins, on ne ridiculise pas la Résistance. Elsa Triolet a écrit qu'après la guerre, on ne pourrait pas gouverner sans le parti des fusillés ; il semble que la chose soit tout à fait possible au contraire.

De grands débats ont existé dans les années 1970, autour de la représentation de la Résistance au cinéma. Michel Foucault, le philosophe, pensait que ce n'était pas possible, parce que le mythe du héros serait détruit. Les " Cahiers du cinéma " pensaient à l'époque que le cinéma " rétro " serait récupéré par la droite ex-pompidolienne qui prêchait la réconciliation de tous les Français.

A mon avis, le film " Le Franc-tireur " ne doit pas être interdit, car les auteurs crieraient à la censure et au manque de liberté. Il faut présenter ce film pour ce qu'il est : un film tendancieux, qui n'exprime pas l'idéologie de la Résistance, mais celle des Français désengagés, ou engagés ailleurs.

Lise Frenkel,

Sœur de Boris Frenkel, capitaine de la 35^e Brigade de Toulouse, Mort pour la France, Chevalier de la Légion d'Honneur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

● Le J.O. du 18 décembre 1985 nous apprend la création de la " *Fédération des unités F.F.I. de la Drôme* " qui a pour objet : " le regroupement des anciens F.F.I. de la Drôme ". Son siège est à la mairie d'Etoile-sur-Rhône.

● **CHANGEMENTS DE DOMICILE** (J.O. 7 S-Q du 14 février 1985, page 273 - 18713, 26 juillet 1984) :

M. Claude Pourvoyeur expose à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation combien les communes éprouvent de difficultés en raison du fait que la déclaration de changement de domicile n'a pas de caractère obligatoire en France, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres pays de la Communauté économique européenne. Cette obligation aurait de nombreux avantages et permettrait de faciliter la tenue des listes électorales ainsi que celle d'un fichier " population " mis à jour de façon permanente. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage des dispositions tendant à rendre obligatoire la déclaration de changement de domicile.

Réponse : Il n'existe effectivement aucune obligation légale à caractère général imposant aux citoyens français de faire connaître leurs changements de domicile. Cette obligation n'est prévue que par des dispositions particulières telles que celles de l'article 21 du code du service national qui stipule que les hommes soumis au service national sont tenus, à partir du moment où ils ont été recensés, de faire connaître tout changement de domicile ou de résidence, ou celles de l'article 356-1 du code pénal concernant les personnes divorcées ou séparées de corps lorsqu'elles ont la garde des enfants, ou encore celles de l'article R. 114 du code de la route qui fait obligation de déclarer le changement de domicile aux Commissaires de la République en vue de la modification du certificat d'immatriculation du véhicule automobile. Il convient de noter, par ailleurs, que le décret n°55-1397 du 22 octobre 1955 qui institue la carte nationale d'identité ne rend pas celle-ci obligatoire, afin d'éviter en particulier la création d'un fichier national des domiciles. De même, l'enregistrement obligatoire des changements de domicile sur les documents de voyage et sur les permis de conduire a été soigneusement écarté. La constitution de fichiers communaux nécessiterait pour être tenus à jour ainsi que l'indique l'honorable parlementaire, que tous les habitants déclarent obligatoirement leur prise de domicile. Une telle obligation pourrait être ressentie comme une atteinte aux libertés individuelles. En outre, la législation électorale actuellement en vigueur assure la tenue correcte des listes électorales dans le respect des droits

de l'électeur. C'est, en effet, à lui et à lui seul de prendre l'initiative de s'inscrire sur la liste électorale de son nouveau domicile. C'est pourquoi il n'a jamais été envisagé ni d'introduire dans notre législation des dispositions tendant à rendre obligatoire la déclaration de changement de domicile, ni de mettre en place des fichiers " population " dans les communes.

● Nous avons appris par " Le Journal de la Résistance de l'Isère - A.N.A.C.R. - " de décembre 1985, la réunion des anciens de la compagnie Brisac, qui se sont retrouvés à Saint-Nizier-du-Moucherotte, le dimanche 29 septembre dernier, autour de leur chef Paul Brisac, Vice-Président d'Honneur de notre association.

● Le 13 décembre 1985, a été créée l'**Amicale Jean Prévost de Villard-de-Lans** qui a pour objet d'entretenir un climat d'entente et d'amitié entre ses membres et organiser des manifestations culturelles et sportives. Son siège social est au lycée Jean Prévost, 38250 Villard-de-Lans.

● Dans un récent dossier constitué par la Direction des Statuts et de l'Information Historique du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nous avons trouvé les chiffres suivants concernant les Cimetières nationaux :

EN FRANCE :

Guerre 1914-1918 :

231 Cimetières nationaux
2 508 Carrés militaires dans des cimetières communaux
abritant : 484 000 tombes individuelles
359 000 corps en ossuaire
soit : 843 000 tués.

Guerre 1939-1945 et conflits postérieurs :

25 Cimetières nationaux
232 Carrés militaires dans des cimetières communaux
35 extensions de cimetières 1914-1918
abritant : 56 000 tombes individuelles
6 000 corps en ossuaire
soit : 62 000 tués.

A L'ÉTRANGER :

Dans 58 pays étrangers, se trouvent 235 Cimetières militaires français qui abritent :

71 000 tués de la guerre 1914-1918
14 000 tués de la guerre 1939-1945
13 000 tués des conflits outre-mer
soit : 215 000 corps dont 90 000 en ossuaire

● Dans le numéro 4 de janvier 1986 de la revue du Conseil Général de l'Isère, nous relevons un petit article intitulé "**Un musée de l'étriot**". Il s'agit du Musée de la Résistance de Grenoble et nous apprenons avec plaisir qu'"**un projet actuellement à l'étude prévoit le transfert du Musée dans l'ancienne Chambre de Commerce**".

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette information qui va dans le sens de l'action des Pionniers, entreprise depuis longtemps : rapport adressé le 10 janvier 1981 à " Résistance Unie de l'Isère ", " Mot du Chamois " dans le bulletin n° 34 d'avril 1981.

Espérons que le projet devienne rapidement réalité et que ce musée soit enfin digne de Grenoble, Ville Compagnon de la Libération.

Changements d'adresse

Nous prions instamment nos camarades ou abonnés qui changent d'adresse de nous le faire savoir au siège de Grenoble, afin qu'ils continuent de recevoir régulièrement leur bulletin.

Nous indiquer également les libellés d'adresses qui ne sont pas absolument corrects.

MÉDAILLE DU 40^e ANNIVERSAIRE

Caractéristiques : Réalisée en bronze, 81 mm de diamètre, par la Monnaie de Paris.

Prix de souscription : **200 F.**

Il reste quelques exemplaires.

Les commandes, accompagnées de leur montant, peuvent être adressées au siège à Grenoble et seront enregistrées dans l'ordre de réception.

MÉDAILLES

Depuis 1984, un certain nombre de médailles ont été commandées et réglées (Maquis et quarantième anniversaire).

Malgré les directives données et des rappels, plusieurs sont encore disponibles au siège.

Les personnes dont les noms suivent sont donc priées de bien vouloir, soit les retirer à Grenoble, soit adresser 20 F en timbres-poste afin qu'elles leur soient expédiées :

Médailles Maquis : Arnaud Joseph, Beschet Jean, Boiron Emmanuel, Brun Georges, Fournier Roger, Garçon Joseph, Gathelier Pierre, Genot André, Guay Pierre, Lecuyer Eugène, Lévy Robert, Magnat Henri, Paolis Albert, Soublon Georges.

Médaille 40^e anniversaire : Borel Ginette, Fabre Marcel, François Louis, Lapré Marcel.

Le Colonel Jourdan, de l'Association des Glières, nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans son allocution prononcée le 15 septembre, lors de la cérémonie de Saint-Pierre-de-Chandieu (voir bulletin n° 52, octobre 1985, page 22) : **Le Général Delestraint a été arrêté à Paris le 9 juin 1943.**

Christian PINEAU

*Compagnon de la Libération - Ancien Ministre
Président-Fondateur de « LIBÉRATION NORD »,
le premier et le plus ancien mouvement de résistance
de la zone occupée,
Président du Comité des Chefs de réseaux
de la France Combattante,*

vient de faire paraître un important ouvrage historique sur la Résistance et la Déportation, préfacé par Gilberte Pierre-Brossolette.

Il raconte comment il a fondé « Libération Nord » et comment il fut désigné par tous les mouvements de résistance de la France occupée pour établir la première liaison avec Londres et le Général de Gaulle.

Il décrit son incarcération à Fort-Montluc après onze heures d'interrogatoires intensifs par Klaus Barbie. C'est dans cette prison qu'il a pu, dans des circonstances particulières qu'il évoque avec beaucoup d'émotion, assister à l'agonie de Jean Moulin.

Viennent ensuite les 17 mois dans l'horreur de Buchenwald, la libération du camp par les Américains et le retour à Paris.

Ces mémoires de la guerre clandestine et du calvaire concentrationnaire se distinguent des innombrables témoignages qui les ont précédés par l'authenticité apportée par les notes prises au jour le jour par l'auteur et ramenées en France par miracle.

Pour vous procurer ce livre, adressez-vous à :

*Association Nationale Franco-Britannique
16, place du Havre, 75009 Paris*

Il a été tiré 800 exemplaires numérotés de 201 à 1000, tous signés par l'auteur, prix franco 165 F ; et 3000 exemplaires non numérotés, prix franco 115 F. Ce livre n'est pas en librairie ni en vente publique. Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. 5471 21 C, à l'ordre de l'Association Franco-Britannique.

LIVRES

Résistance en Bas-Dauphiné HISTOIRE DU SECTEUR VII Libérateur de Bourgoin et Jallieu

par Maurice Rullière

Depuis de nombreuses années, l'auteur avait patiemment poursuivi ses recherches, accumulé ses renseignements, "cuisiné" ses camarades, collationné ses documents d'archives parfois incomplètes et parfois éparpillées, pour arriver à nous donner aujourd'hui son "**Histoire du secteur VII**" (1).

Je sais ce que représente ce travail de fourmi, qui vous apporte un jour le plus fol enthousiasme, le lendemain la déception, l'incertitude et le doute devant les contradictions des recoupements. Ecrire l'histoire de la Résistance en deux pages est à la portée de tous. Mais lorsqu'il s'agit d'aller le plus loin possible dans le détail et l'exactitude des faits et des noms, le travail et la peine sont tout autres.

Reste ensuite et encore la manière de raconter. On peut le faire en ne s'attachant qu'aux épisodes heureux, aux actions héroïques, aux journées glorieuses ; à l'opposé, on peut aussi n'évoquer que les bavures, les déceptions, les trahisons, les erreurs des autres. La crédibilité de la Résistance ne peut pas être faite que de ces deux extrêmes ; elle est plus intimement étoffée de la longueur des jours d'attente, de la difficulté des contacts, des matins où il ne se passe rien, des soirs où l'on rentre exténué, des ordres que l'on ne comprend pas toujours, du moral enfin, qu'il faut conserver et faire partager à tout prix, durant des mois, des années.

Maurice Rullière l'a très bien fait. Ses phrases sont simples. Il raconte ce qui s'est passé. Il donne les dates, les lieux, les noms. On sent bien un travail sérieux, comme il est dans la vie. Quarante ans après, il sera remercié par ses camarades et ses chefs de la région de Bourgoin-Jallieu. Il doit être remercié aussi par tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire de la Résistance lorsqu'elle est écrite de manière honnête par ses artisans les plus simples. Et il doit être remercié enfin par les "grands historiens salariés" qui se doivent de rechercher et trouver, dans ces documents de base, la matière chaude et vivante de leur œuvre.

A. Darier.

(1) Editions Elie Bellier, 6, rue des Maçons, 69008 Lyon.

POÈME

Je suis revenue, mon chéri,
Dans ce pays où tu vécus
Quelques mois de ta courte vie ;
Lentement j'arpente ses rues.

Mon regard, tristement se pose
Sur les ruines qu'y firent ceux
Qui furent des démons, sans cause !
Simplement parce qu'envieux !

Ils enviaient notre pays ;
Ils rêvaient de nous asservir.
Etre esclave, jamais de la vie ;
Il valait mieux cent fois mourir.

Tu fus une de leurs victimes ;
Ils furent si nombreux, ceux-là,
Les jeunes qui près de ces cimes
Menèrent une vie de combat.

La route qui descend en pente
Doucement nous mène à l'endroit ;
Nous y marquons un temps d'attente
Il rappelle l'ami fier et droit.

Là, la mère qui pleure son Pierre,
En souvenir de son petit
Fit poser un socle de pierre
Qui rappelle son agonie.

Et le chemin descend, plus vite ;
Pour nous c'est le chemin de croix
Que fit Jésus au temps biblique,
Car nous ne voyons que des croix.

Elles sont nombreuses les croix sans nom ;
Qui sont donc ces petits martyrs ?
Les tristes mères y cherchent un nom ;
Si douloureux sont leurs soupirs.

Et mon fils, mon beau capitaine
Qui presque seul fut reconnu.
Sur sa croix, son nom de baptême ;
Il est devant, comme il vécut.

Il semble dire à tous ses hommes :
« Suivez-moi, je vous mènerai ;
La vie ne fut pas toujours bonne ;
Comme un frère je vous ai aimés. »

Pieusement, je me recueille
Au pied du tertre où il repose.
Tout est silence, tout n'est que deuil.
De belles fleurs sur lui je pose.

Et vers Dieu monte ma prière
Pour mon enfant, pour ces petits.
Je me dis : aime, crois, espère,
C'est le chemin du paradis.

Pour que plus tard tu le retrouves,
Fais de la vie qu'il aimait tant
Un chemin où chacun te trouve
Prête à secourir, simplement.

Puis je regarde les montagnes,
Vers les cimes je lève les yeux.
Il aimait ses chères compagnes ;
D'y vivre comblait ses vœux.

Et ta belle âme m'illumine,
Eclaire mon rude chemin.
Il me semble que je chemine
En tenant ma main dans ta main.

Au revoir, mon enfant chéri.
Si Dieu le permet, l'an prochain
Je reverrai ces lieux bénis
Où reposent tes restes humains.

Vassieux, le 21 juillet 1947.

Madame Hæzebrouck.

*Madame Hæzebrouck, décédée aujourd'hui, était la mère du Capitaine « Hardy ».
Ce poème nous a été transmis par Monique Hæzebrouck, sœur de « Hardy », que nous remercions.*

Carte du Combattant

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance

L'aide apportée à nos adhérents – et quelquefois même à d'autres – pour constituer les dossiers de demandes de cartes du Combattant et de Combattant Volontaire de la Résistance est, entre autres, une des activités de notre association. Le rythme des demandes se ralentit maintenant, le nombre de retardataires négligents ou mal informés diminue.

Il faut dire qu'à ce jour, l'Association a apporté son concours à 259 dossiers⁽¹⁾, à propos desquels on ne peut situer le nombre de cartes délivrées, ni le nombre de rejets. En effet, l'Association ne sert que d'intermédiaire pour le travail de constitution et de dépôt des dossiers. Son rôle s'arrête là. L'administration (Office des Combattants) tant à Grenoble, à Valence, à Lyon et ailleurs, ne connaît que le demandeur qui **seul** reçoit correspondances, sa carte ou la notification de rejet. Nous sommes au regret de dire que, d'une façon générale, les notifications et attributions de cartes ne sont jamais répercutées à notre siège. Trois camarades seulement ont témoigné spontanément par leurs remerciements. Par contre, les cas de rejets provoquent souvent des réactions qui mettent en cause l'Association, à qui ont fait porter toute la responsabilité. Mais le mérite du bénévolat ne consiste-t-il pas à assumer la rancœur des mécontents aussi bien que l'ingratitude des satisfaits ?

Quelques informations peuvent aussi tenir lieu d'explications. Lorsqu'une association participe à l'établissement d'un dossier sans observer une rigoureuse honnêteté des éléments qui le composent, sans exiger les attestations aussi explicites que possible, bref sans y apporter tout le sérieux nécessaire, elle perd son crédit auprès des administrations, du liquidateur national, des commissions départementales, organes de décision. Son image de marque ternie devient préjudiciable à l'accueil de tout ce qu'elle représente, devenu alors suspect. C'est pourquoi nos exigences au siège sont motivées par l'intérêt général, sans considération de tel ou tel cas particulier difficile à défendre. Cela nous vaut de solides inimitiés, autre rançon du bénévolat.

La complexité de la législation, ajoutée à la complexité des combats du Vercors, l'absence de nombreux camarades maintenant décédés, parmi ceux qui peuvent avoir qualité d'attestataire, la date officielle de fin des combats (3 septembre 1944), l'homologation parfois mal définie de telle ou telle unité, sont autant d'obstacles quelquefois impossibles à surmonter.

Retenons l'exemple le plus classique : celui d'un engagé au Vercors du 9 juin 1944 qui a poursuivi la lutte jusqu'à la libération de Lyon et même un peu plus. Au moment de signer son engagement à la 1^{re} D.F.L. qui nous a "absorbés" en septembre, ce camarade décide de rejoindre sa famille. Il est crédité de 85 jours en unité homologuée (9 juin - 2 septembre) et plus rien ensuite, car l'autorité militaire l'ignore. La bonification de dix jours comme engagé volontaire ne peut lui être décomptée, car au Vercors il n'y a pas eu d'engagements individuels écrits. Avec moins de 90 jours, un tel dossier fait automatiquement l'objet d'une décision de re-

jet. Par contre, pour qui aura signé l'engagement en septembre 1944 et poursuivi la lutte dans les Vosges, en Alsace ou sur les Alpes, l'autorité militaire aura repris en compte à sa fiche matricule tous les services accomplis dans le Vercors.

Passons sur les difficultés rencontrées pour justifier de services rendus pendant 90 jours avant le 6 juin 1944 pour l'obtention de la carte C.V.R. (voir article du "Pionnier" n° 40 d'octobre 1982).

Ceci étant, et en complément d'information, voici quelques renseignements statistiques intéressants, arrêtés au 31 décembre 1984 :

Carte du Combattant 1939-1945.

- Demandes reçues pour l'ensemble national	3 146 053
- Nombre de cartes attribuées	2 477 029 (78,74 %)
- Nombre de rejets notifiés		561 178 (17,84 %)
- En cours d'examen au 31.12.84 ou sans suite	107 846 (3,42 %)

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

- Demandes reçues au 31 décembre 1984	423 507
- Nombre de cartes attribuées	220 412 (52,05 %)
- Nombre de rejets notifiés		166 557 (39,32 %)
- En cours d'examen ou sans suite	36 538 (8,63 %)

Nous sommes persuadés que si l'on pouvait établir la même statistique des 259 dossiers passés par nos mains, les pourcentages d'attribution comparés à ceux des statistiques nationales nous seraient très largement favorables.

Gilbert François.

P.S. : Le montant de la retraite du combattant est passé à 1918,62 F par an depuis le 1^{er} janvier 1985.

(1) Répertoire depuis 1976 seulement.

**“ LE PIONNIER
DU VERCORS ”
a besoin de vous**

AIDEZ-LE

● Le récit de Maud Romana dans le dernier numéro a suscité beaucoup d'intérêt et plusieurs lettres nous sont parvenues pour la féliciter. Nous reproduisons ci-dessous celle d'André Leleu :

" Chers amis,

Dans le bulletin n° 53 des Pionniers du Vercors, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et d'émotion le récit de Mme Maud Romana qui nous raconte avec une grande simplicité son douloureux séjour dans les camps de concentration nazis.

Je tiens à la remercier et à la féliciter pour son courage et la volonté qu'elle a montrés au cours de sa captivité.

Cet article relègue au second plan les renseignements concernant les conditions officielles à remplir pour partir à la chasse aux médailles.

J'ajoute que l'équipe (sans doute réduite) qui collabore à la rédaction et à la présentation du journal a un bien grand mérite.

En toute amitié. "

● Nous remercions notre camarade P. Cecchetti pour son aimable carte adressée de Chartres.

● Nous avons reçu, en ce début d'année, les vœux de : MM. le Ministre de la Défense ; le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants ; le Préfet de la Drôme ; le Préfet de l'Isère ; le Chancelier de la Légion d'Honneur ; le Chancelier de l'Ordre de la Libération ; M. Maisonnat, Député de l'Isère ; le Président du Conseil Général de la Drôme ; le Président du Conseil Général de l'Isère ; le Sous-Préfet de Die ; MM. les Maires de Grenoble, Paris, Nantes, Romans, Vassieux ; le Président de l'Assemblée Nationale ; M. le Maire de Villard-de-Lans ; M. Colin du Service de Presse des A.C. à Paris ; M. Pauly, chef du protocole mairie de Grenoble ; MM. Lotroïcq et Zaparucha des Anciens Combattants à Grenoble ; M. Durieu des A.C. de Valence ; Délégué Général du Souvenir Français à Paris ; Colonel Tannant, du Souvenir Français de l'Isère ; M. Nahon des A.C. de Lyon ; Chef de Corps du 6^e B.C.A. ; Chef de Corps du 11^e Cuirassiers ; Escadron Vercors ; Généraux Costa de Beauregard et Descour ; Promotion Vercors ; M. Barcellini de la Commission Historique à Paris ; Mme Huet ; Mme Chavant ; P. Brisac ; Présidents d'associations : Hirondelle, A.N.A.C.R., Oisans, Glières, Résistance Unie, 11^e Cuirassiers, Nuit et Brouillard, F.F.I. d'Epervay, F.N.D.I.R.P. de Valence, Grésivaudan, C.V.R. de la Drôme, U.N.C.-U.N.C.A.F.N., Anciens du C3 ; M. Fermond et M. Berthet de Vassieux.

Nous remercions aussi tous les Pionniers : Paire-Ficot R., Gathelier P., Denis F., Sotty F., Portères R., Allemand L., Seyve R., Mme Guay D., Chardonnet G., David R., Lesage L., Dumas A., Gallan L., Mout J., Robert J., Gautron A., Fratello J., Cecchetti P.-C., Allatini A., Beno, Nonnenmacher G., Sanselme J., Dumas F., Valette H., Ziégler G. et H., Hébert R., Gachet R., Hæzebrouck M.

DISTINCTIONS

● Nos félicitations à Richard Marillier, ancien de la compagnie Chabal, pour sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports, par décret du 31 décembre 1985 paru au J.O. du 1^{er} janvier 1986.

● Notre camarade Jean Mataresse vient d'être décoré de la Médaille Militaire, par décret du 12 novembre 1985, paru au J.O. du 14 novembre. Par même décret, a été également décoré Charles Ros de La Chapelle-en-Vercors.

● Nous féliciterons également Charles Lahmery (Bozambo dans la Résistance), fondateur et Président de l'Amicale des Maquis de la Drôme, promu Officier de la Légion d'Honneur au titre des Anciens Combattants par décret du 31 décembre 1985, paru au J.O. du 1^{er} janvier 1986.

● A l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité de Villard-de-Lans, M. Bonnard, Maire et Pionnier, a remis la médaille de la Ville à trois de nos camarades, aujourd'hui à la retraite, pour les services rendus durant leur activité professionnelle : Georges Mayousse, Gaston Dépétre et Marcel Bouvier. Nos félicitations et souhaits de bonne retraite.

● Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite de notre camarade Lilette Lesage, que nous sommes très heureux de féliciter.

● Dans la même promotion, par décret du 11 février paru au J.O. du 13 février 1986, nous apprenons que notre camarade Louis de Crécy a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

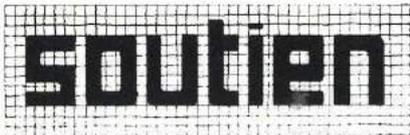
DONS

200 F

Mme Vve Olagnon Sylvette, Bonniot Jean, Mme Vve Boucher Louis.

(Arrêté au 18 février 1986).

(à suivre)



5 F

Mataresse Jean.

10 F

Bachasson Laurent, Mme Schnaider, Millet Raymond, Labouri Robert, Masi Henri, Julien Georges.

20 F

Chaix Roger, Ageron Gilbert, Bourne-Chastel André, Gaia Vincent, Gluck Ernest, Taillade Albert, Mme Soulier Ginette, Philippe Fernand, Mlle Tournoy, Porchey Paul, Caillat René, Heurtefeu Jean, Ottinger André.

30 F

Mme Pupin Louise, Heyerst Eugène, Bénistrand Albert, Taisne Auguste, Guiboud-Ribaud Joseph.

32 F

Section d'Autrans.

40 F

Mme Denier Madeleine, Gallan Léon, Broet André, Mme Vve Boucher Louis, Morin Henri, Golly Lucien, Raynaud Marcel, Bourg Georges, Mme Schillinger, Richerd Claude, Stacchetti Paul, Mme Allier Louise, Barrier Pierre, Mme Bruères Marguerite, Fabre Paul, Gathelier Pierre, Guigues Marceau, Houdry Marcel, Maillot Pierre, Pitoulard Robert, Gal Morel Charles, De Vaujany Georges, Nonnenmacher Georges, Mme Savioux Camille, Mme d'Argence Maud, Mme Recoux Alice, Mazel Albin, Robin André, Boutin Adrien, Gal Descour Marcel, David Roger, Galvin André, Pupin Raymond, Galland Marcel, Guercio Ernest, Denis Ferdinand, Lesage Lilette, Mme Penon Gabrielle, Mme Garcet Jeanne, Morrier Albert.

50 F

Julien Noël, Galland Marcel, Collombat-Marchand Jules, Bonnard Edouard, Dumay Jean, Arnaud Edmond, Belle Sylvain, Carcelès Salvatore, Claret Robert, Eymard-Champion Albert, Mme Vve Eynard Roger, François Louis, Michel Marcel, Mme Vve Place Marcel, Ravix Albert, Reynaud Louis, Roche Robert, Veilleux Henri, Repellin Paul, Mme Garçon Georgette, Veyer Jean, Gluck Ernest.

60 F

Chavant André, Lafay Henri, Legras Jean, Fraisse Germain, Pinet Louis, Rey Francis, Pain Maurice, Portères René.

70 F

Signoret Gaston, Mme Hugues Suzanne, Guichard Maurice, Mme Donna Elveth.

80 F

Roux François, Ziégler Henri, Darier Gaston.

90 F

Valot André, Hugues Pierre, Mme Vve Brun Louis, Maschio Mansueto, Mucel Ernest, Garcet Gérard, Sandrin Sylvain, Mme Mayousse Max, Denner Charles, Tormos Louis, Mme Kœnig, Mme Savio Albert, Plébin Daniel.

100 F

Gal Olleris Xavier, Lambert Gustave, Pérazio Jean, Trivéro Edouard, Mme Crémieux Rosine, Sotty Paul, Fratello Jean.

110 F

Serres Paul.

120 F

Serres Paul.

140 F

David Roger, Mlle Hæzebrouck Monique, Quarésémin Jean, Malapert de Bazentin Henri, Mme Blanc Andrée, Hébert Roger.

150 F

Mme Berthet Yvonne, Pupin Fernand, Chardonnet Georges.

250 F

Allemand Louis.

500 F

Beschet Jean.

(Arrêté au 18 février 1986).

(à suivre)

Si vous ne l'avez
déjà fait
pensez à régler
votre cotisation 1986
Merci

Joies et peines

● Nous avons appris le décès, à l'âge de 66 ans, à Quet-en-Beaumont (Isère) de Jacques Nusbaum, ancien du C 16.

● Gabriel Servonnet, de la section de Grenoble, est décédé à Roybon (Isère), à l'âge de 76 ans. Ses cendres ont été inhumées civilement au cimetière de Roybon, le 5 décembre 1985.

● Notre Trésorier national Gilbert François a eu la douleur de perdre son frère Yves, à l'âge de 62 ans, décédé le 31 décembre 1985. Ses obsèques ont eu lieu le 2 janvier 1986 à Saint-Jean-en-Royans. Il était un ancien du C 11.

● Le 3 janvier 1986 est née Audrey, au foyer de Daniel et Carol Bouchier. Nous souhaitons longue et heureuse vie à la petite-fille de notre Président National en félicitant les heureux parents et grands-parents.

● Notre camarade Noël Jullien est décédé à l'âge de 67 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu samedi 4 janvier 1986 à Rovon (Isère). Il était un ancien du C 7 et de la compagnie Dufau.

● Le 24 janvier 1986, a été inhumé à Villard-de-Lans notre camarade Léon Dodos, décédé à l'âge de 65 ans. Il était au parc de Chabottes après avoir ravitaillé le camp de Corrençon.

● André Vincent-Beaume est décédé à l'âge de 89 ans. Sous le pseudo de " Sambo ", il avait été le chef du 2^e Bureau à La Chapelle.

● Notre Président de la section de Montpellier, Henri Valette, et son épouse sont heureux de faire part de la naissance de leur douzième petit-enfant, Emilie, le 15 janvier 1986.

● Les funérailles d'Herminie Bonnet-Ballon, membre participant de la section de Villard-de-Lans, ont eu lieu le 4 février. Elle était la sœur d'Alfred Bonnet-Ballon, fusillé au cours Berriat.

● Gustave Lambert, de la section de Grenoble a eu la douleur de perdre une petite-fille, Emily, à l'âge de 5 ans.

● Le 16 février 1986, est décédé Claude Pison, victime d'un accident d'avion dans les Grandes Rousses. Agé de 65 ans, il était un ancien de l'escadron " Roland ", en forêt de Lente.

● Le 6 janvier, la section de La Chapelle-en-Vercors accompagnait à sa dernière demeure notre camarade Paul Blanc, décédé à l'âge de 79 ans.

Né au Vercors en 1907, Paul Blanc, après des études à l'Ecole Vaucanson à Grenoble, a été durant plusieurs années moniteur d'apprentissage aux Etablissements Merlin-Gérin. Marié à une Grenobloise, il est revenu en 1935 à La Chapelle où il a ouvert un garage dont l'exploitation ne s'est interrompue que durant la guerre 1939-1940 qu'il a faite dans l'artillerie.

Entré dans la Résistance tout naturellement, il a rendu de nombreux services en ravitaillant les maquisards, entretenant et réparant leurs véhicules. Sur place au mo-

ment des événements de juillet 1944, il a subi comme les autres habitants la lourde présence allemande, passant les premiers temps dans les bois, avec sa famille.

Veuf en 1949, il a élevé ses quatre enfants avec l'aide de sa fille aînée. Il laisse aux nombreux amis qu'il possédait sur le Plateau le souvenir d'un homme affable, souriant, toujours prêt à rendre service. Nous avons déposé sur sa tombe le " Chamois du Vercors " en hommage au résistant. Nous présentons à ses trois filles, à son fils, à toute sa famille, nos condoléances attristées.

● Le 22 janvier 1986, est décédé à Paris Georges Torchin, dans sa 63^e année. Il avait appartenu successivement aux C 3, C 5, C 7, dans la zone nord, puis muté à partir de mai 1944 dans la zone sud, au C 12.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 27 janvier, au cimetière de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) devant une très nombreuse assistance. Etaient présents les Pionniers du Vercors de la section de Paris avec leur fanion et parmi eux, les Généraux Costa de Beauregard et Le Ray, ainsi que le Docteur Victor, leur Président, les maquisards du Vercors, les Médaillés Militaires des Hauts-de-Seine, les membres de l'U.D. des C.V.R. des Hauts-de-Seine, une délégation des V.R.P., ses collègues de travail.

Après l'éloge funèbre et les prières effectuées par un ministre du culte israélite, le Docteur Victor a prononcé une courte allocution, faisant état du courage de notre camarade face à sa très grave maladie et à sa dignité devant la mort. Ensuite, sur le désir de Mme Torchin, P. Lassalle a prononcé un discours mettant en valeur les états de services du défunt dans la Résistance, puis l'Armée, jusqu'à sa libération fin 1945.

Georges Torchin était marié et avait un fils, ainsi que deux petits-fils. A son épouse, à son fils, à ses petits-enfants et à toute sa famille éprouvée par cet immense chagrin partagé par nous tous, nous adressons nos plus chaleureuses marques de sympathie. Pour nous tous, Georges Torchin, avec son grand courage, sa droiture et sa franchise de caractère, son sens du dévouement bien connu, reste toujours dans nos cœurs comme l'exemple d'un excellent camarade.

Il était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre, de la Médaille de la Résistance, de la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix d'Engagé Volontaire.

Dans notre section de Paris, il était le porte-fanion, fonction qu'il remplissait consciencieusement.

La section déposera sur sa tombe le Chamois funéraire.



● Les obsèques de Joseph Guiboud-Ribaud, décédé à Grenoble à l'âge de 66 ans, ont eu lieu à Saint-Geoire-en-Valdaine, le lundi 24 février 1986.

Maquisard au C 3 d'Autrans depuis le 2 juillet 1943, où son jeune frère Lucien était venu le rejoindre le 3 mars 1944, il avait obtenu une citation et la Croix de Guerre pour sa brillante conduite aux combats de St-Nizier.

Membre de la section de Grenoble, il était un militant très fidèle de notre Association.

● Le 22 janvier, est décédé à Cannes Charles Jourdan, dans sa 63^e année, de la section de Romans, où ont eu lieu ses funérailles. Le Président National a adressé à sa veuve la lettre ci-dessous :

" Chère Madame,

Nous avons été très affectés, mon épouse et moi-même, par le décès si brutal de Charles. Après notre dernière visite à Sainte-Maxime en novembre dernier, nous espérions vraiment que sa santé pourrait se rétablir petit à petit avec le temps. Notre tristesse est encore plus grande de n'avoir pu assister à ses obsèques à Romans. J'étais, en effet, tenu impérativement à présider le Conseil d'Administration de notre Association des Pionniers du Vercors, prévu de longue date à Grenoble, ce matin-là. Nous nous sommes donc associés à votre peine par la pensée et le cœur et vous demandons de bien vouloir accepter nos très sincères condoléances.

Nous perdons en Charles un ami très sûr dont la gentillesse et la générosité ne nous faisaient jamais défaut en toutes circonstances.

Je n'oublierai pas non plus le soutien spontané et sans faille qu'il m'a apporté, dès 1943, dans l'action du Groupe-Franc de Romans dans sa lutte contre l'occupant ni l'engagement volontaire et désintéressé qui l'a fait rejoindre le Vercors en juin 1944 et s'y comporter si courageusement. A ce titre, je voudrais joindre à nos condoléances personnelles, celles de tous ses camarades résistants des Pionniers du Vercors. Eux aussi pleurent un ami et un camarade de combat qui était à leurs côtés pendant les heures difficiles de l'occupation.

En vous renouvelant, Madame, nos condoléances attristées et toute notre amicale sympathie, nous vous adressons l'expression de nos sentiments les meilleurs.

● Les premiers jours de janvier, tous les amis et camarades de la section Ben autour de leurs drapeaux, ont accompagné pour son repos éternel Aimé Perminjat d'Etoile-sur-Rhône.

Agé de 64 ans, ils entrent avec son frère Maurice dans la clandestinité pendant les années sombres de l'occupation nazie. Le 6 juin 1944, ils rallieront la 6^e compagnie du 2^e bataillon F.F.C./F.F.I. Drôme centre du capitaine Brentrup et participeront activement à tous les accrochages et combats de la compagnie. Ils se trouveront en tête de ceux qui libéreront Valence le 31 août 1944, ayant gagné la liberté de se sentir enfin chez soi, après tant de misères et de sang versé. Le Chamois funéraire a été installé en bonne place, afin que chacun se souvienne de ce passé ô combien valeureux auquel Aimé Perminjat avait participé avec tout son courage.

Une foule nombreuse de parents et d'amis, dont les camarades de la S.A.P. de Livron et d'Allex, ont apporté par leur présence toute la chaude amitié qui a entouré la famille Perminjat. (Lucien Daspres).

*
* *



Le Président Abel Demeure nous a quittés

Lundi 20 janvier 1986, ont eu lieu à Chabestan (H.-A.), les obsèques civiles d'Abel Demeure, Président Honoraire de notre Association. La cérémonie toute simple, dans le cimetière du petit village haut-alpin, a réuni autour de sa famille, par

une après-midi ensoleillée et douce, une nombreuse assistance parmi laquelle ses camarades des Sections de Médaillés Militaires de Veynes et Aspres.

La délégation des Pionniers du Vercors comprenait Eloi Arribert-Narce, Porte-drapeau national, Lucien Daspres et Albert Darier, du Bureau national.

Une allocution était prononcée devant le cercueil, au nom de l'Association, par le Secrétaire national qui, après avoir présenté les excuses du Président national Louis Bouchier, retenu par ailleurs et empêché, rendait un dernier hommage au disparu.

" Notre camarade Abel Demeure allait avoir 80 ans le 3 juin prochain. La défaite de 1940 l'avait profondément touché, et dès le début de l'année 1942, il entre en contact avec la Résistance. Il est d'abord agent de liaison auprès des responsables du Rhône, puis responsable d'un groupe de cheminots-traction, puis d'un groupe communal à Fontaine, près de Grenoble. Pendant cette période, il se consacre à la diffusion de journaux clandestins et de tracts.

En décembre 1942, il participe activement à l'organisation du Vercors par le mouvement " Franc-tireur " : constitution des camps et acheminement des réfractaires vers ces premiers camps.

Malheureusement, il est arrêté par les services de l'armée italienne au début de 1943, transféré en Italie, jugé et condamné à la prison.

Avec quelques camarades, il réussit à s'évader quelques mois plus tard, et dès la fin de l'année rejoint le Vercors.

Il est alors l'adjoint du chef de la zone nord.

Il participe avec ses qualités de courage et d'initiative aux combats de l'été 1944, et rejoint à la fin août son foyer où il avait laissé son épouse et deux enfants.

Dès la création de l'Association des Pionniers du Vercors, il milite ardemment jusqu'à la disparition du Président-Fondateur " Clément " Chavant, dont le remplacement va créer quelques difficultés.

Le 3 mai 1969, il est porté par ses camarades à la Présidence nationale, alors qu'il vient de se retirer à Pont-de-Chabestan.

Malheureusement, d'une part son éloignement de Grenoble, mais surtout une santé qui devient défaillante, vont l'empêcher de se consacrer comme il l'aurait désiré à notre Association.

A l'Assemblée générale du 23 avril 1972, il se démet de ses fonctions, ne se jugeant plus apte à les assumer physiquement.

L'Association le porte à la Présidence Honoraire.

Nous perdons en lui d'abord un camarade qui était un homme de cœur, mais aussi un grand patriote qui a pris, lorsqu'il le fallait des responsabilités, avec les risques énormes qu'elles comportaient, dans le combat de la Résistance active, malgré des conditions familiales qui auraient pu le retenir.

Nous saluons sa dépouille avec un grand respect et nous faisons part à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille dans le chagrin, de notre profonde sympathie. "

Mme Demeure a adressé à l'Association ses remerciements émus.

Ces annonceurs nous aident...

soyez leurs clients

AGENCE ANDRÉOLÉTY

*Ventes - Syndics de copropriétés
Location - Régie d'appartements*

32, avenue Alsace-Lorraine

38000 GRENOBLE

☎ 76.47.11.36

HOTEL SOLEIL LEVANT

Mme CATTOZ

38250 VILLARD-DE-LANS

☎ 76.95.17.15

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage

Service rapide

Guy ROSTAING

Rue de Verdun - Cidex 308 - 38640 CLAIX

☎ 76.98.31.90

André RAVIX

Chaussures

38250 VILLARD-DE-LANS

☎ 76.95.11.25

BRUN & PÉLISSIER

Régie d'immeubles

12, avenue Alsace-Lorraine

☎ 76.87.18.62

38000 GRENOBLE

**Plomberie - Zinguerie - Chauffage
Sanitaire - Couverture - Quincaillerie**

Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS

☎ 76.95.15.35



**villard
de LANS**

cœur du Vercors

*station de sports d'hiver classée
station de tourisme
station climatique classée*

**Haut lieu de
la Résistance**

**Les souvenirs émouvants
d'une fillette de dix ans...**

**" RESCAPÉE DE
VASSIEUX-EN-VERCORS "**

par Lucette MARTIN-DE LUCA

B. P. 12

38250 VILLARD-DE-LANS

SELLES ANGLAISES
WESTERN ET MEXICAINE
HARNACHEMENTS

BACHES ET STORES
Locations

Etablissements

TARAVELLO

Rue des Charmilles
26100 ROMANS

☎ 75.02.29.01

Bleu de Sassenage

MESTRALLET

Médaille d'Or
du Concours Général Agricole de Paris

Toute la nature du Vercors
en un seul fromage

38250 VILLARD-DE-LANS

☎ 76.95.00.11

Caisse d'Epargne

**DE ROMANS
ET BOURG-DE-PÉAGE**



RESTAURANT DE LA BOURNE
FILLET-COCHE dit " **Chez Caroline** "

LA BALME DE RENCUREL
38680 PONT-EN-ROYANS ☎ 76.38.97.03

**S^{té} Chartier,
Chapus & C^{ie}**

Charcuterie

Salaisons

Jambons

Saucissons

ROJAN

HOTEL DU SAPIN * NN

RESTAURANT - PENSION DE FAMILLE

Chambres tout confort

FORFAIT - SKI DE FOND - DESCENTE
SALLE POUR BANQUET

BÉGUIN

BOUVANTE-LE-BAS 26190 ST-JEAN-EN-ROYANS
☎ 75.48.57.63

Siège :

3, rue de la Liberté
26100 ROMANS

☎ 75.02.27.23

MATHERON

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

38250 VILLARD-DE-LANS
☎ 76.95.15.41

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1985

MEMBRES ÉLUS

BLANCHARD Jean	Combovin, 26120 Chabeuil, ☎ (75) 59-81-56.
BOUCHIER Louis	6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans, ☎ (75) 02-38-36 / Villard : (76) 95-15-07
BUCHHOLTZER Gaston	36, av. Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset, ☎ (76) 21-29-16.
CLOITRE Honoré	Ripaillère, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, ☎ (76) 46-94-58.
CROIBIER-MUSCAT Anthelme	9, rue Guy-Mocquet, 38130 Echirolles, ☎ (76) 22-15-81.
DARIER Albert	4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble, ☎ (76) 47-02-18.
DENTELLA Marin	36, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble, ☎ (76) 47-00-60.
FÉREYRE Georges	Les Rabières, Malissard, 26120 Chabeuil, ☎ (75) 85-24-48.
FRANÇOIS Gilbert	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix, ☎ (76) 98-52-16.
JANSEN Paul	La Chabertière, 26420 La Chapelle-en-Vercors, ☎ (75) 48-22-62.
LHOTELAIN Gilbert	Corrençon-en-Vercors, 38250 Villard-de-Lans, ☎ (76) 95-05-89.
RAVINET Georges	9, rue Louis-le-Cardonnel, 38100 Grenoble, ☎ (76) 96-81-91.

REPRÉSENTANTS DES SECTIONS

AUTRANS :

Président : ARNAUD André, 38880 Autrans ☎ 76 95 30 08.
Délégué : FAYOLLAT Ferdinand, Le Tonkin, 38880 Autrans.

GRENOBLE :

Président : CHABERT Edmond, 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble, ☎ (76) 46-97-00.
Délégués : BELOT Pierre, 49, rue Général-Ferrié, Bât. D, 38100 Grenoble.
CHAUMAZ Joseph, 3, rue de la Colombe, 38450 Vif.
HOFMAN Edgar, Les Vouillants, 38600 Fontaine.
BRUN Marcel, Petit-Rochefort, 38760 Varcès-Allières-et-Risset.

LYON :

Président : RANGHEARD Pierre, 22, rue Pierre-Bonnaud, 69003 Lyon, ☎ (7) 854-97-41.
Délégué : DUMAS Gabriel, 8, av. de Verdun, 69540 Irigny.

MENS :

Président : PUPIN Raymond, Les Brachons, Saint-Baudille-et-Pipet, 38710 Mens, ☎ (76) 34-61-38.
Délégué : GALVIN André, Les Adrets, 38710 Mens.

MONESTIER-DE-CLERMONT :

Président : LOMBARD Gustave, 132, Grande-Rue, 38650 Monestier-de-Clermont, ☎ (76) 34-08-65.
Délégué : GUÉRIN Roger, Le Percy, 38930 Clelles-en-Trièves.

MONTPELLIER :

Président : VALETTE Henri, Le Mail 3, 42, avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier, ☎ (67) 72-62-23.

PARIS :

Président : Docteur VICTOR Henri, 138, rue de Courcelles, 75017 PARIS, ☎ (1) 763-40-59.
Délégué : ALLATINI Ariel, 33, rue Claude-Terrasse, 75016 PARIS.

PONT-EN-ROYANS :

Président : FRANÇOIS Louis, le Petit Clos, 38680 Pont-en-Royans, ☎ (76) 36-03-95.
Délégué : TRIVERO Edouard, rue du Merle, 38680 Pont-en-Royans.

ROMANS :

Président : ROSSETTI Fernand, impasse Victor-Marinucci, 26100 Romans, ☎ 75.02.74 57.
Délégués : MOUT Jean, 44, rue Parmentier, 26100 Romans
GAILLARD Camille, Le Rivisère, rue de Dunkerque, 26300 Bourg-de-Péage.
GANIMÉDE Jean, rue Port-d'Ouvray, 26100 Romans.
DUMAS Fernand, rue Raphaëlle-Lupis, 26300 Bourg-de-Péage.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS :

Président : BÉGUIN René, Bouvante-le-Bas, 26190 Saint-Jean-en-Royans, ☎ (75) 48-57-63.
Délégués : Mme BERTHET Yvonne, 43, rue Jean-Jaurès, 26190 Saint-Jean-en-Royans.
FUSTINONI Paul, rue Jean-Jaurès, 26190 Saint-Jean-en-Royans.

VALENCE :

Président : COULET Marcel, rue du Guimand, Malissard, 26120 Chabeuil, ☎ (75) 85-23-49.
Délégués : MARMOUD Paul, 62, avenue Jean-Moulin, 26500 Bourg-lès-Valence.
BÉCHERAS Marcel, route des Roches qui dansent, 26550 Saint-Barthélemy-de-Vals.

VASSIEUX - LA CHAPELLE-EN-VERCORS :

Président : JANSEN Paul, La Chabertière, 26420 La Chapelle-en-Vercors, ☎ 75.48 22 62.
Délégué : GELLY Gaston, 26420 La Chapelle-en-Vercors.

VILLARD-DE-LANS :

Président : GERVASONI Tony, La Conterie, 38250 Villard-de-Lans, ☎ (76) 95-06-21.
Délégués : REPELLIN Léon, rue Roux-Fouillet, 38250 Villard-de-Lans.
ARRIBERT-NARCE Eloi, rue Paul-Carnot, 38250 Villard-de-Lans.
GUILLOT-PATRIQUE André, Les Bains, 38250 Villard-de-Lans.
MAYOUSSE Georges, av. Docteur-Lefrançois, 38250 Villard-de-Lans.

SECTION BEN :

Président : MICOUD Gabriel, Vieille Rue des Ecoles, Etoile, 26800 Portes-lès-Valence, ☎ (75) 60-64-17.
Délégués : DASPRES Lucien, 42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble, ☎ (76) 47-31-19.
PETIT André, La Condamine, 26400 Crest.

COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL 1985

Président national : Colonel Louis BOUCHIER	Secrétaire national : Albert DARIER
Vice-présidents nationaux : Anthelme CROIBIER-MUSCAT (Ind.) Marin DENTELLA (Grenoble) Georges FÉREYRE (Valence) Docteur Henri VICTOR (Paris)	Secrétaire adjoint : Lucien DASPRES Trésorier national : Gilbert FRANÇOIS Trésorier adjoint : Paul JANSEN

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BAGARRE Paul, rue Alléobert, 26190 Saint-Jean-en-Royans.
BONNIOT Jean, 19, chemin de Chatiou, 26100 Romans.

